

JOURNAL HELVETIQUE
O U
R E C U E I L
D E

*Pièces de Morale , de Politique d'Oeco-
nomie , d'Agriculture , d'Histoire Natu-
relle & Civile &c. Avec des Pièces fu-
gitives de Littérature choisie , en prose &
en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux ,
les Découvertes & l'Encouragement des
Sciences & des Arts , des Manufactures
& des Métiers &c.*

DEDIÉ AU ROI.

JUILLET 1767.

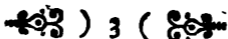


NEUCHÂTEL.

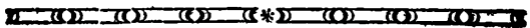
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.

MDCCCLXVII.





JOURNAL HELVETIQUE.



JUILLET 1767.



SUITE

*Des Remarques sur le Dictionnaire Philo-
sophique.*

DESTIN.

TOUTE la Doctrine renfermée dans cet article à déjà été enseignée par l'Auteur sous le titre de *Chaine des Evénemens*, où nous avons vû qu'il soutient la fatalité absolue. C'est un tissu d'absurdités dont le Lecteur le moins instruit peut aisément sentir le ridicule. On les retrouve encore dans les mélanges de philosophie publiés sous le nom de Monsieur DE VOLTAIRE.

4 JOURNAL HELVETIQUE

Tome 2. chap. 60. dans le traité sur la tolérance ch. 13. page 141. & dans le Roman de Zadig.

Il commence par une fausseté historique ; c'est assez sa coutume. *De tous les livres, dit-il, qui sont parvenus jusqu'à nous, le plus ancien est HOMERE.* Cela est faux. Les livres de MOYSE sont antérieurs à HOMERE de plus de 700. ans, sans parler de ceux des Chinois & des Indiens auxquels nôtre Auteur attribue ailleurs une antiquité prodigieuse.

Selon lui, HOMERE est le premier chez qui on trouve la Notion du Destin, dont les Loix sont supérieures aux Dieux mêmes ; d'où il conclut qu'elle étoit très en vogue de son temps. Il n'est pas aisé de sentir la justesse de cette conclusion, quoique le fait paroisse vrai en lui-même. Malgré les ténèbres du Paganisme, tous les Peuples ont conservé la notion d'un pouvoir suprême auquel étoient soumis tous ces Génies prétendus, dont on croyoit l'univers animé, & dont on avoit fait des Dieux. L'on concevoit assez que ces Dieux, ayant des intérêts differens, n'auroient jamais pû s'accorder dans le Gouvernement du monde, s'ils n'avoient pas été maîtrisés par une Loi supérieure ; qu'étant tous jaloux, colères, vindicatifs à l'excès, le

monde n'auroit pas été habitable, s'ils avoient pu faire tout le mal qu'ils vouloient. La croyance du Destin atteste la nécessité d'un seul Dieu arbitre de l'univers.

Notre Auteur prétend que la Secte des Pharisiens emprunta des Stoiciens la Doctrine de la fatalité absolue. Mais il est faux que les Pharisiens ayent enseigné sans restriction ce dogme monstrueux. JOSE-PHE qui parle de cette secte dans trois endroits de ses ouvrages, assure constamment que les Pharisiens, en admettant le Destin, ne nioient point le libre arbitre, qu'ils reconnoissoient dans l'homme le pouvoir de choisir le bien ou le mal (*). C'est donc ici un nouveau trait de la fidélité historique de nôtre Auteur.

Les Philosophes, dit-il, n'eurent jamais besoin ni d'HOMERE ni des Pharisiens pour se persuader que tout se fait par des Loix immuables, que tout est arrangé, que tout est un effet nécessaire. Nouvelle fausseté. Il n'est pas vrai que les Philosophes en general ayent pensé que tout est un effet né-

A 3

(*) Antiq. jud. L. 13. c. 8. L. 18. c. 2. de Bello jud. L. 2. c. 7.

6 JOURNAL HELVETIQUE

cessaire. Les Epicuriens, dont la secte étoit très nombreuse, nioient absolument la fatalité. Parmi les Stoïciens qui l'admettoient, les plus sensés ne l'étendoient point aux actes de la volonté humaine; CHRYSIPPE même, le plus ardent défenseur du Destin, admettoit le libre arbitre dans l'homme (*). Il n'y a que des Athées obstinés ou des Matérialistes aveugles, qui aient pu être assez insensés pour adopter sans restriction la fatalité absolue. Il étoit réservé à notre sublime Philosophe de réusciter cette impertinente Doctrine & de réchauffer les vains sophismes dont ses partisans ont voulu l'étayer. On va voir s'ils valent la peine d'être tirés de l'oubli.

Ou le monde subsiste par sa propre nature, par ses Loix physiques, ou un Etre supreme l'a formé selon ses Loix suprêmes : Dans l'un & l'autre cas tout est nécessaire. Cela est faux. L'Etre suprême, en formant l'Univers, n'a été assujetti à aucune loi; les Loix Physiques sont un effet de sa volonté. Il peut, quand il lui plaît, en suspendre le cours, & il l'a fait plusieurs fois. Outre les créatures inanimées qu'il conduit par des Loix nécessaires,

(*) Voyez Cicéron de fato.

c'est à dire , auxquelles il n'est pas en leur pouvoir de résister , il a créé des Etres intelligens & libres , il leur a donné la puissance de se déterminer eux mêmes , sans qu'ils ayent besoin de l'impulsion d'aucune cause extéiieure.

Tout est donc arrangé dans l'Univers : Et entre une infinité d'arrangemens tous également possibles à Dieu , également dignes de sa bonté & de sa sagesse , il a choisi l'arrangement actuel , parcequ'il l'a voulu. Un des principaux points de cet arrangement est de conduire tous les Etres de la manière qui convient à leur nature ; les Etres inanimés par des Loix nécessaires , les Agens libres par des secours qui leur laissent l'exercice de leur liberté. L'abus qu'ils en font souvent ne dérange point l'ordre de Dieu ni ses desseins , parcequ'il a prévu toutes leurs volontés & leurs actions dans toutes les circonstances futures & possibles.

L'homme ne peut avoir qu'un certain nombre de dents , de cheveux & d'idées. Mais qu'importe à sa liberté le nombre de ses idées , puisqu'elles ne le déterminent point nécessairement ? Il est toujours le maitre de les comparer , de les rectifier , d'y acquiescer , de les rejeter , de suspendre son

8 JOURNAL HELVETIQUE

jugement & la détermination. En second lieu il est faux que le nombre des idées d'un homme soit borné par la Nature, comme le nombre de ses dents & de ses cheveux. Il étend, il multiplie ses idées, par la réflexion, par l'expérience, par la variété des objets qu'il considère: Un Philosophe a certainement plus d'idées qu'un ignorant. Il est encore faux qu'après un certain temps l'homme perde nécessairement ses idées, comme il perd ses dents & ses cheveux; tous les jours on voit des Vieillards qui jouissent d'un jugement sain & d'une mémoire heureuse.

Se'lon notre grand Philosophe *il est contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui est aujourd'hui ne soit pas; il est aussi contradictoire que ce qui doit être puisse ne pas devoir être.* C'est un abus des termes. Quand il est question des agens libres, de sçavoir, par exemple, si j'irai demain me promener, ou si je n'irai pas, il est vrai que l'un ou l'autre *doit être.* Mais alors le terme *doit* ne signifie point nécessité absolue d'être, il exprime seulement l'existence future. Que l'on fasse aujourd'hui quelle supposition l'on voudra, il fera toujours en mon pouvoir de me promener demain ou de ne pas sortir, comme il me plaira. La prétendue

contradiction n'est que par supposition, elle n'empêche point l'exercice de la liberté : C'est ce qu'un Logicien de six mois est capable de remarquer.

Si tu pouvois, dit-il, *déranger la destinée d'une mouche*, il n'y auroit nulle raison qui pût t'empêcher de faire le destin de toutes les autres mouches, de tous les autres animaux, de tous les hommes de toute la Nature; tu te trouverois au bout du compte plus puissant que Dieu. Quelles pauvretés! Quand je tiens une mouche dans ma main, il est en mon pouvoir de l'écraser ou de la laisser échapper, cela dépend de ma volonté. Quelque parti que je prenne, cela ne changera point le Destin des autres mouches; parceque je ne puis attraper ni tenir dans ma main toutes les mouches de l'univers. Cela interesse encore moins les autres animaux & les hommes; parceque leur Destin ne dépend point de l'existence d'une mouche. 2°. Il est encore faux que dans cette supposition même je serois plus puissant que Dieu; quelque changement que puisse operer dans l'Univers un acte libre de ma volonté, Dieu l'a prévu de toute Eternité, il peut l'empêcher, & s'il le permet, cet acte ne dérangera point ses desseins.

Continuons à suivre les admirables rai-

sonnemens de nôtre Auteur. *Des imbécillés disent: Mon Médecin a tiré ma tante d'une maladie mortelle, il a fait vivre ma tante dix ans de plus qu'elle ne devoit vivre. D'autres imbécilles qui font les capables disent: L'homme prudent fait lui-même son destin.* Voilà l'arrêt prononcé. Ceux qui font venir un Médecin pour guérir un malade font des imbécilles; ou le malade doit vivre encore dix ans, ou il doit mourir. S'il doit vivre, il guérira sans Médecin, s'il doit mourir, le Médecin ne le sauvera pas. Ceux qui font usage de la prudence font des imbécilles: Si le malheur que l'on prévoit doit arriver, tous les efforts possibles ne l'empêcheront jamais: S'il ne doit pas arriver, les précautions font inutiles. Ne nous offensois pas des Epithètes qu'on nous prodigue; le Lecteur jugera qui les mérite le mieux. Ce Sophisme puérile des Stoiciens est déjà réfuté par CICERON dans le Livre *De fato*, & il ne mérite pas une réponse.

Des politiques assurent que si les conjurés qui firent couper la tête à CHARLES L. avoient été assassinés auparavant, ce Roi auroit pu vivre encore & mourir dans son lit. *Ils ont raison*, dit le Philosophe, *mais les choses étoient arrangées de façon que CHARLES L. devoit avoir le cou coupé.*

C'est à dire , que le meurtre de ce Roi a été l'effet nécessaire d'une suite d'événemens inévitables. Ceux qui en ont été les Auteurs ne sont ni plus répréhensibles ni plus dignes de chatiment qu'une pierre qui auroit écrasé CHARLES I. Voilà l'édifianste Doctrine qu'on nous enseigne ; ou plutôt voilà les horreurs qu'on ne rougit point de débiter sous le nom de Philosophie : Et ceux qui n'y croient pas sont des imbécilles (*).

Le Cardinal D'OSSAT , poursuit l'Auteur , étoit sans doute plus prudent qu'un fou des petites maisons ; mais n'est-il pas évident que les organes du sage d'OSSAT , étoient autrement faits que ceux de cet écervelé ? Assurément ; mais de quelque manière que fussent arrangés les organes du Cardinal d'OSSAT , il dépendoit de lui d'employer sa prudence ou pour le bien public ou pour ses intérêts particuliers , de s'en servir pour bouleverser l'Etat ou pour le

(*) Si l'on m'accuse d'outrer les conséquences , je prie le Lecteur de confronter ceci avec le chap. 60 du second Tome des Mélanges de Philosophie page 410. où on lit. RAVAILLAC commit volontairement le crime qu'il étoit destiné à faire par des Loix immuables. Ce crime étoit un chaînon de la grande chaîne des destinées.

conserver. Un écerelé qui n'a plus de liberté, n'est plus comptable de ses actions; pour l'empêcher de nuire, il faut l'enfermer. Un homme sage est comptable des siennes, & s'il fait mal, il mérite d'être puni.

Le Philosophe revient à l'exemple du Médecin & de la malade guérie. *Il est clair, dit-il, que ta tante ne pouvoit s'empêcher d'avoir dans un tel temps une telle maladie.* Cela est faux. On peut prévenir les maladies par le régime. Dira-t-on qu'il est indifférent pour la santé d'être sobre ou intempérant, prudent ou temeraire, d'user de poisons ou de bons alimens? *Le Médecin ne pouvoit pas être ailleurs que dans la Ville où il étoit.* Cela est encore faux. Il a pu se fixer dans quelle Ville il lui a plû; il lui étoit libre d'aller se promener, au lieu d'aller secourir la malade. *Ta tante devoit l'appeller.* Cela n'est pas plus vrai; elle pouvoit se décider à ne prendre aucun remède, à attendre sa guérison des seules forces de la nature; & plusieurs malades prennent ce parti. *Il devoit lui prescrire les drogues qui l'ont guérie.* Il le devoit, par le devoir de sa profession, mais il n'y a pas été forcé par une nécessité absolue, par une fatalité inévita-

ble, par ce prétendu destin que l'on veut établir.

Le lecteur sera fatigué sans doute par la réfutation de ces puérités; mais il doit être bien plus indigné contre un Auteur qui nous les donnent pour une Doctrine Philosophique.

Un Paysan, continu-t-il, croit qu'il la grélé par hazard sur son champ, mais le Philosophe sçait qu'il n'y a point de hazard. Il n'y en a point par rapport à Dieu, qui connoit tous les effets des Loix Physiques qu'il a établies, & qui prévoit avec certitude toutes les volontés des Agens libres dans toutes les circonstances possibles; mais il y en a par rapport à nous. Nous appellons hazard les effets physiques de nos actions, quand il ne dépend pas de nous de les prévoir ou de les diriger avec certitude. Ainsi un joueur qui amène rasle de six, appelle ce coup de Dés un effet du hazard, parcequ'il ne connoit point l'impulsion ni le degré de mouvement qu'il faut donner à son cornet, pour produire sûrement cette combinaison. Deux amis qui sont sortis à la même heure pour se promener, sans s'être donné le mot, se rencontrent par hazard, parcequ'ils n'ont point prévu ni prémédité cette rencontre,

Voilà ce que le bon sens apprend à tous les hommes ; les Philosophes, avec leurs vains sophismes, ne réformeront jamais ces idées ni ce langage.

Nôtre sçavant Auteur ne veut point que l'on distingue des événemens nécessaires, & d'autres qui ne le sont pas. *Il seroit plaisant*, dit-il, *qu'une partie de ce monde fut arrangé, & que l'autre ne le fut pas, qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, & qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver.* Miserable sophisme, dont on a déjà montré le faux. Les actions libres des créatures intelligentes entrent dans l'arrangement de ce monde, & dans le plan de la providence, parceque Dieu qui les a prévues dans tous les cas possibles, peut les empêcher ou les permettre, comme il lui plaît. Cela ne prouve point que ces actions doivent arriver nécessairement, parce que la connoissance que Dieu en a ne change rien à leur nature, & ne touche point à la volonté libre qui les produit. Il a prévu que nous les produirions librement, sans y être entraînés ni par aucune cause extérieure, ni par un penchant irrésistible ; & nous les produisons effectivement ainsi.

Quand on y regarde de près, conti-

nue-t-il, *on voit que la Doctrine contraire à celle du destin est absurde.* Tout au contraire. Il n'est pas nécessaire d'y regarder de bien près, pour voir que la Doctrine du Destin est le comble de l'absurdité, un délire de l'ancienne philosophie dont la moderne devrait rougir. Cette Doctrinne peint les hommes comme autant de machines, elle fait Dieu Auteur de tous les crimes & de tous les forfaits qui se commettent ici bas, elle détruit toute Législation, toute morale, toute Religion : Il n'y a que des monstres qui soient capables de l'enseigner sérieusement.

Mais il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal. C'est la conclusion de notre Auteur. Nous en convenons, & il en est lui même un exemple. Mais ceux qui raisonnent si mal, le font ou par dérèglement d'esprit, ou par malice, pour séduire & corrompre les Lecteurs. Dans le premier cas, il faut les enfermer comme des cerveaux malades; dans le second il faut les chatier sévéremant. S'ils s'en plaignent, on leur répondra que comme ils sont prédestinés a empoisonner le public, le Gouvernement de son coté est prédestiné à les punir.

On demande à notre Philosophe, *que*

deviendra la liberté? Je ne vous entens pas, dit-il, *je ne sçais ce que c'est que cette liberté dont vous me parlez.* & il nous renvoie à l'art. *Liberté.* Nous l'examinerons en son lieu, & nous verrons que l'Auteur y raisonne aussi mal que dans celui ci.

D I E U.

Pour nous apprendre ce que c'est que Dieu & quel culte nous devons lui rendre, nôtre Philosophe suppose une conversation entre un Théologien & un Paysan de Scythie. On prévoit d'abord le personnage qu'il va faire jouer à chacun des deux interlocuteurs. Le Paysan sera un Sage, un modèle de bon sens; le Théologien un discoureur ridicule. Nous ne suivrons pas en détail ce burlesque entretien; il suffira de relever ce qui mérite plus d'attention.

Le Paysan déclare qu'il prie Dieu, *parcequ'il est juste d'adorer l'Etre Suprême de qui nous tenons tout;* mais il se garde bien de lui rien demander. Dieu, dit-il, *sçait mieux que nous ce qu'il nous faut, & je craindrois de demander du beau temps, quand mon voisin demanderoit de la pluie (*).*

II

(*) On peut lire la même chose dans les *Mélanges de Philosophie* Tome 2. ch. 60 page 411.

Il est bon de comparer cette Doctrine avec ce que l'Auteur a fait dire au Prince Kou dans le Catéchisme Chinois, 4^{me} Entretien. *Dieu n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières, mais nous avons besoin de lui en faire; son culte n'est pas établi pour lui, mais pour nous.* Par conséquent quoique Dieu n'ait pas besoin de nos prières pour connoître ce qu'il nous faut, il n'est pas moins nécessaire pour nous de le lui demander. De même qu'il est juste d'adorer & de remercier l'Être Suprême de qui nous tenons tout, il est aussi juste de lui témoigner par nos demandes que c'est de lui que nous attendons tout. Rien n'est donc plus sage que de lui demander en général ce qu'il sçait nous être le plus nécessaire & le plus utile. Quand même deux hommes lui feroient des demandes opposées, elles se concilient toujours par la disposition générale de ne souhaiter que ce que Dieu jugera le plus à propos d'accorder. Tout homme de bon sens & qui sçait son Catéchisme ne trouvera point de difficulté là dessus.

Le Théologien fait plusieurs questions sur la nature de Dieu, s'il est infini selon l'essence, s'il est en tout lieu, s'il peut faire qu'un bâton n'ait pas deux

bouts &c. Le Paysan répond qu'il n'en sçait rien. Mais puisque l'on suppose ce Paysan Philosophe & capable d'entrer en dispute avec un Théologien, il doit sçavoir que Dieu, Être éternel, nécessaire, existant par lui-même, possède essentiellement toute la plénitude de l'Être, qu'il ne peut être borné par aucune cause ni par lui-même, qu'il est donc nécessairement immense, infini, présent par tout, infiniment bon & puissant. On ne conclura pas qu'il puisse faire un bâton sans deux bouts, parcequ'un tel bâton est une contradiction.

Les questions du Théologien envisagées sensément ne sont ni ridicules ni inutiles. De ce que Dieu est présent en tout lieu, il s'ensuit qu'il est témoin de toutes nos actions, même des plus secrètes pensées de nôtre ame; & cette vérité est de la dernière importance pour les mœurs.

Lorsque le Docteur demande si la matière peut être éternelle; *que m'importe?* répond le Paysan; *je ne veux pas être Philosophe, je veux être homme.* A la bonne heure; l'un vaut mieux que l'autre. Mais en faisant un Dictionnaire Philosophique on veut sans doute former des Philosophes, & il ne seroit pas mal à propos de répondre directement à la question. Si la

matière étoit éternelle, elle seroit incréée, nécessaire, indépendante, Dieu n'auroit sur elle aucun pouvoir; il n'auroit pas été le maître d'en disposer & de l'affujettir à des Loix: La matière seroit Dieu. Les Pères de l'Eglise se sont servis de cet argument pour prouver aux anciens Philosophes que la matière ne peut être éternelle, & aucun des Modernes n'y a répondu.

Dieu est il corporel ou spirituel? Nouvelle question à laquelle le Payfan Scythe ne répond pas mieux. Comment voulez-vous que je le sçache? A quoi me serviroit-il? N'en déplaît à l'Auteur, on peut le sçavoir & cette question n'est point indifférente. Si Dieu étoit un Corps, il ne seroit point immense, infini, présent par tout, immuable, incorruptible. Dès que l'on admet un Dieu corporel, il est fort à craindre qu'on ne le conçoive semblable à l'homme, qu'on ne lui attribue les vices, les passions, les imperfections humaines; d'où nécessairement la corruption dans le Culte & dans les Mœurs. C'est ce qui est arrivé dans le Paganisme.

Dieu est Esprit, dit J. C. dans l'Evangile, & on doit l'adorer en esprit & en vérité. Parcequ'il est Esprit, il est présent par tout, il est témoin de nos pen-

sees & de nos actions. Cette croyance est nécessaire à l'homme pour être meilleur. Mari, meilleur Père, meilleur Maître, meilleur Citoyen.

On suppose que le Théologien est bien embarrassé à dire ce que c'est qu'un Esprit : L'embarras est imaginaire. L'Esprit est l'Être capable de penser, de connoître, de vouloir, d'agir, de mouvoir la matière : L'Être par conséquent très différent du corps. Tous les hommes, dans tous les temps, se sont accordés à croire que la matière est incapable de se mouvoir elle-même, que l'inertie est un de ses attributs essentiels : Tous les matérialistes du monde ne parviendront jamais à montrer le contraire.

Il n'est pas moins ridicule de voir notre Théologien déconcerté par cette question : *Pourquoi peignez-vous Dieu avec une grande barbe ?* Elle peut tout au plus étonner un enfant. On lui apprend dans son Catechisme, que nous peignons Dieu sous l'image d'un Vieillard vénérable, parcequ'il a daigné lui-même se montrer sous cette figure aux anciens Prophètes, & parce que c'est le Symbole le plus naturel pour représenter son Eternité.

Le Payfan finit cette conversation intéressante par une répétition de l'Apologue

JUILLET 1767. 21

que l'on a déjà vû dans le premier Entretien du Catholisme Chinois. La deux gr'ons disputent pour ç voir qui est l'architecte d'un Palais superbe : Ici c'est une troupe qui à la même conversation avec un hanneton. Cette fiction plus ridicule qu'ingénieuse ne valoit pas la peine d'être répétée.



3^{me} M E M O I R E

Sur les Gouvernemens qui doivent leur origine aux Principes Religieux.

§ 24. *Notion générale de la Religion & du Culte religieux.*

L'HOMME social se trouve ou dans l'état de sentimens naturels, ou dans celui de sentimens réfléchis. Si dans l'une ou dans l'autre de ces situations, il s'attache préféramment à un de ces sentimens, son ame, étant alors occupée de ce seul objet, le met au dessus de tous les autres, & y rapporte ses sensations, de même que les corps qui les excitent. Ce fut de cette manière que le sentiment d'admiration fit envisager à l'Egyptien tout l'assemblage des corps qui l'environnoient, comme un système de merveilles & de prodiges. Le sentiment du plaisir, occupant l'homme tout entier, le laissa indéterminé sur le choix d'un objet divin: C'est pourquoi le Babilonien adoptoit tous les usages religieux que ses Monarques vouloient bien

lui prescrire. Le principe de frugalité attachant l'homme à la culture des terres, le Perse se détermina pour le culte du Soleil. Le principe chinois ne souffrit d'autre culte que celui du Ciel visible.

Les sentimens réfléchis dont nous avons parlé, suffisoient à l'établissement de la vie sociale : La religion ne concouroit donc à l'affermissement des intérêts politiques qu'autant que ces intérêts dépendoient du hazard, ou qu'on avoit besoin de ressources vigoureuses & extraordinaires. A Rome & à Carthage, à Sparte & à Athènes, la Religion étoit entièrement subordonnée à l'Etat. Il en étoit comme des Oracles, qu'on n'alloit consulter que par curiosité, par politique & par désespoir.

Pour ce qui regarde l'idée réfléchie de la religion, elle est purement personnelle. Comme il y eut des esprits spéculatifs en fait de Physique & de Morale, il y eut aussi des Théologiens dans tous les Pays, qui se firent une idée abstraite & systématique du Gouvernement de l'univers. Ces idées passoit la portée du Peuple, & n'influoient ni dans l'ordre politique, ni dans les mœurs nationales : On regardoit ces idées comme des Phénomè-

24 JOURNAL HELVEIÏQUE

nes d'un nouveau monde, & les Auteurs de ces systêmes passoient pour de bons ou mauvais démons, selon le caprice ou la passion qui prédominoit alors dans l'esprit du Peuple.

§ 25. *Origine social des Etats religieux.*

TOUTE une peuplade se peut trouver dans un si grand danger, que les voies humaines ne soient pas capables de l'en délivrer. L'homme avant que de s'abandonner au désespoir, fouille dans tous les recoins de son imagination, & se livre à la première idée qui lui donne une espérance seulement probable de sûreté ou de délivrance. Tel fut le cas des Juifs, qui ne purent sortir de la servitude des Pharaons, qu'à la faveur d'une idée qui leur promettoit une protection extraordinaire du Ciel. Les sentimens religieux, s'ils sont une fois établis au milieu d'un Peuple, ont une force supérieure à celle de tous les autres sentimens publics. Le Peuple s'intéresse bien plus aux objets de sa crainte, & de ses espérances, qu'à l'intérêt universel de l'Etat. On peut donc se servir de ses sentimens religieux, pour gagner le plus puissant ascendant sur l'es-

prit national. Les Peuples féroces, abrutis & asservis, sont ordinairement les plus fanatiques. C'est la raison pour laquelle on trouve le despotisme religieux établi chez les Tatares, les Péruviens, & les Japonois. Des débris de la Religion des Juifs, des Chrétiens & des Arabes on a vû fortir un despotisme des plus impérieux. Cela se fit dans le temps où ces Peuples étoient le plus abrutis par l'ignorance, & le plus corrompus par les vices. L'autorité des despotes religieux s'établissoit comme celle des astrologues & des magiciens, qui profitant de l'ignorance du Peuple, lui persuadèrent, qu'ils avoient un commerce secret avec les intelligences. Le vulgaire, n'ayant aucune idée de l'être invisible, se représentoit cet Etre sous l'image de celui qui prétendoit être son Vicaire universel. Ils enchainoient l'homme, par une infinité de coutumes, dont on pressoit l'observation, par l'art qu'on employoit d'y joindre les intérêts qui sont les plus chers à l'homme.

§ 26. *La notion la plus sublime de la Divinité fut la base de la Législation Juive.*

UN Peuple d'esclaves fugitifs devoit avoir une Législation extraordinaire. L'image de la mort & de l'opprobre ne le rendoit point difficile sur le choix des moyens qui pouvoient servir à dissiper ses appréhensions terribles. Un esclave qu'on poursuit à main armée, ne délibère pas longtems sur le parti qu'il doit prendre : Mais il prend le premier qui s'offre ; tout lui paroît préférable à sa calamité présente. MOYSE, faisant espérer aux Israélites leur délivrance de la servitude d'Egypte, il auroit pu mettre cet espoir au plus haut prix ; pour éviter les verges des Egyptiens, les Israélites se seroient soumis à la législation la plus dure & la plus singulière. Au lieu de régir avec un sceptre de fer, un Peuple craintif & désarmé, il lui donna l'idée la plus sage & la plus sublime du Souverain Etre. Cette idée étant trop sublime pour être saisie de cette Nation brute & avilie par un long esclavage, il y joignit la rigueur d'une législation religieuse & civile ; il ne put même employer auprès de ce Peuple grossier, que des voies de

contrainte. Faute de ressources extérieures, il fallut les tirer du fond des idées & des sentimens de la Nation Juive. Ce Peuple regardoit le Pays de Canaan, comme son patrimoine, que le Dieu d'ABRAHAM avoit promis à ses descendans. L'imagination des Israélites, étant flattée par ce doux espoir, MOYSE saisit cet objet, comme le plus capable de faire une profonde impression sur leur esprit. Il promit à un Peuple pauvre, errant & fugitif, la propriété d'un Pays coulant de lait & de miel.

Les vues d'un Peuple qui sort d'un très-bon Pays, tendent toujours à se domicilier dans un Pays qui ne soit pas inférieur au premier. Les Israélites, accoutumés au climat & à la nourriture d'Égypte, n'auroient jamais pu s'habituer à la façon de vivre des Arabes errans. Ils avoient même plus besoin de domaine national, que toute autre peuplade voisine. Hais & méprisés de toutes les tribus arabes, ils ne pouvoient jouir de la paix que dans un Pays défendu par des montagnes & des déserts.

Pour attacher les Juifs à leur principe religieux, MOYSE les rendit dépendans de la juridiction de Dieu. JEHOVAH étoit le vrai & le seul Souverain du Pays. La

charge de son premier Ministre fut remplie par le Souverain Pontife. Le corps des Lévites & des Sacrificateurs occupés au service divin, formoit une Cour nombreuse & splendide. Le Clergé, n'ayant rien en propre, Dieu fut son héritage, il lui assigna des dixmes, des sacrifices & des terres. La propriété des biens ne put point être abolie, dans un Pays conquis. MOYSE restraints cependant la cupidité, par le partage des terres inaliénables, qui comme les terres des Spartiates passaient à tous les descendans d'un Chef de famille; & au défaut de celle-ci, ces terres passaient par la voie du mariage, dans la famille de celui qui avoit épousé l'héritière de ces terres, & ce devoit toujours être le plus proche parent. Un Israélite pouvoit hypothéquer sa personne & ses biens: Mais au bout de sept ans il rentroit dans la possession de ses libertés personnelles, & au terme échu de quarante neuf ans, il pouvoit réclamer l'héritage de ses Pères. Par l'équité & la sagesse de cette institution, MOYSE garantissoit le Pays de Canaan de l'usure & de la trop grande inégalité de conditions. Cette inégalité de conditions, avec tout esprit de domination étrangère, ne devoit point avoir lieu, dans un Pays qui appartenoit à Dieu, &

où tous les habitans lui étoient également soumis. Du moins falloit-il que chaque Israélite rendit ses hommages au Dieu d'Israël, trois fois l'année. Dans la première fete, il le regarda comme son libérateur de la servitude d'Égypte, dans la seconde, comme son législateur, & dans la troisième, comme son Père nourricier. JEHOVAH exerçoit donc les droits de Souveraineté à titre de conquête, à celui de Législation, & d'entretien personnel : Il étoit le vrai Despote de ce Peuple.

La police des Juifs, étant religieuse, leurs intérêts nationaux consistoient dans l'observation des coutumes religieuses MOYSE les varia dans cette vue, & les étendit autant que cela lui fut possible. Tout crime qui alloit contre la Divinité devoit être puni de mort : Dieu étant le Souverain du Pays, chaque acte d'idolatrie étoit un crime de Lèze Majesté divine. La crainte dut opérer sur l'esprit des Israélites, ce que leurs lumières n'auroient jamais pu effectuer. Un vrai Israélite eut l'esprit continuellement frappé de la présence de JEHOVAH, & comme il n'en vit point d'image, il lui fallut retracer cette idée par une infinité de rites.

Si la police religieuse des Juifs étoit très-sévère, la civile étoit au contraire.

très-douce. La constitution Juive étoit faite pour un Peuple libre, & accoutumé de vivre sous des Chefs de famille. L'autorité de tous les Chefs de familles se réunissoit dans celle d'EMIR ou de Chef de toute la tribu : Ces Princes résidoient au milieu de la tribu. Pour remédier à l'inconvénient qui pouvoit naître de la distance qui se trouvoit entre chacun de ces Princes, & pour former de tous les Juifs un seul corps national, MOYSE établit l'autorité d'un tribunal, composé d'un nombre égal d'Anciens, qu'on prit de toutes les tribus.

Ce Tribunal ne put point empiéter sur les droits de chaque Israélite, par la raison que le Législateur Juif lui prescrivit un code de Loix civiles conformes à l'indépendance politique de la Nation. Il taxa les vols de toute espèce selon les Loix du Talion ; & pour empêcher que des dissensions intestines n'excitassent des animosités & des guerres cruelles, dans une Nation libre & féroce, il institua des marques auxquelles on put reconnoître les meurtres involontaires, & il assigna aux meurtriers de cette espèce des lieux sacrés pour asyles. L'esprit de vengeance que les Israélites avoient de commun avec toutes les tribus des Arabes, exigeoit cette

précaution sage & humaine. Quant au divorce, il s'accomodoit au génie du siècle, & à l'intérêt de la Nation, dont la population ne devoit être gênée en aucune manière.

L'intolérance est la partie défectueuse de tous les Gouvernemens religieux; elle dérive du despotisme qu'un Souverain religieux s'arroge sur tous ses sujets. Possédant à la fois la partie civile, la législative & l'exécutrice de l'autorité souveraine, personne ne peut lui contester l'exercice de l'empire le plus absolu; & tel étoit le cas des Israélites, qui soumis à l'autorité de la Religion, n'osoient pas résister à la rigueur des Loix Pénales, qui leur défendoient toute communication avec les Peuples idolâtres. Les Israélites connoissoient aussi peu l'idée abstraite de Jéhovah, que l'intérieur du Sanctuaire; ils n'étoient donc attachés à leur culte gênant que par l'autorité coactive qu'on prêtoit au principe religieux. Ce principe exerçoit sa pleine autorité sur le Peuple, du tems des Juges, qui étoient les Lieutenans du Dieu d'Israël, en tems de guerre; & les Juges des causes civiles, en tems de paix. Chaque Peuple a un siècle de Héros: Les Juges des Juifs furent les Cadmus, les

Hercules & les Orphées de cette Nation. Le Peuple Juif, fatigué par les incursions des Cananéens & des Arabes, voulut avoir un gouvernement militaire sous le nom de Roi: La Nation Juive établit un Général en chef, & l'autorité militaire servit à abolir celle de la Religion.

§ 27. *Le Gouvernement Royal sert à abolir la police religieuse des Juifs.*

LE Gouvernement Royal en contradiction avec le principe religieux, un Roi Juif ne pouvoit jamais exercer la puissance souveraine sans usurper les droits divins: Aussi le despotisme de SALOMON, d'ACHAZ, de MANNASSES, de JEROBOAM, d'ACHAB & de JEHU entraîna-t-il ces Princes dans une défection totale du vrai culte de Dieu. Un Roi Juif étoit trop gêné, pour ne pas faire servir l'autorité militaire à ébranler celle de la Religion. Comme elle lui commandoit, de ne faire ni trêve, ni alliance avec les Peuples voisins, & de mettre tout à l'interdit, les Rois Juifs ne pouvoient trouver de sûreté pour leurs personnes & pour leurs Etats que dans la transgression de ces ordres intolérans. Ces Réglemens convenoient tout

au plus à la première période de ce Peuple, où il n'eut pour voisins que des peuplades Cananéennes & Arabes: Mais dès que les Juifs avoient des démêlés avec les puissans Rois d'Assyrie, de Babilone & d'Égypte, ces maximes intolérantes n'étoient plus de saison. Un Roi Juif obligé d'être en guerre perpétuelle avec tous les Rois idolâtres, ne put accomplir ses vœux à moins d'avoir une puissance égale à celle de tous les Monarques d'Orient. Etant continuellement en danger d'être écrasé par l'union de leurs forces, ou par la puissance redoutable d'un seul d'entr'eux, cette situation violente demandoit que le Peuple Juif fut le plus aguerrri de toutes les Nations Orientales.

La Religion devoit inspirer aux Israélites ce zèle invincible: Mais malheureusement le principe religieux s'étoit déjà affoibli du tems des Rois. La dévotion, quelque ardente qu'elle soit, a ses périodes, comme l'esprit de patriotisme. On n'a vu aucune société religieuse ou civile garder assez long-tems la pureté & la rigueur de ses premiers instituts. C'étoit dans la fougue d'un zèle belliqueux, que les Juifs avoient conquis la Palestine sur les peuplades Cananéennes: Mais ce zèle se ré-

froidit après qu'ils furent entrés dans la possession paisible de la terre promise. Les guerres saintes des Juifs, & les croisades des Chrétiens ont une grande ressemblance. Des Zélotes prirent deux fois la Palestine; & deux fois ces conquêtes n'aboutirent qu'à livrer ces Nations dévotes au fer de leurs ennemis. Les Croisés périrent par la valeur des Sarrasins, & les Juifs furent consumés par les forces des Assyriens & des Babiloniens. Les infidèles vengèrent enfin l'outrage qu'ils avoient fait à l'humanité. Le fanatisme cède tôt ou tard aux règles d'un plan de juste attaque & de défense légitime.

La politique de CYRUS & des Monarques Persans permit aux Juifs de repeupler la Palestine. Les Perses, qui adoroient le feu, n'avoient pas la haine exterminatrice des Nations idolâtres; d'ailleurs le principe cultivateur des Juifs s'accordoit avec celui des Mages. ALEXANDRE Le Grand maintint les Israélites dans la jouissance des privilèges qu'ils avoient obtenus des Rois des Perses. Il le fit, parce qu'il regardoit la Palestine comme le boulevard de la Syrie contre les incursions des Arabes. Les Rois de Syrie & d'Egypte se disputoient la possession de ce pays, par la

raison qu'il étoit également à la bienfiance de l'un & de l'autre de ces Monarques.

La splendeur de la Nation Juive étoit comme celle de leur temple : A peine SALOMON avoit il mis la main à ce bâtiment superbe, que les Rois idolatres vinrent le piller. Le principe religieux eut même parmi les Juifs, un sort aussi différent que l'esprit de prophétie : Tantôt il fut traité de divin, tantôt il passa pour séditieux.

§ 28. *La dignité religieuse fut le principe de la régie des Asmonéens.*

LES fils du Prêtre MATHATIAS ayant délivré les Juifs de la servitude des SELEUCIDES, la Palestine fut considérée comme la conquête de ces nouveaux JOSUE's. Ils possédoient ce pays à titre spirituel & temporel. Le principe religieux ne parut jamais avec plus d'éclat que du tems des Princes Asmonéens.

L'Empire & le Sacerdoce étant alors unis dans la même personne, on ne vit point les conflits de Jurisdiction civile & religieuse qui avoient ébranlé la constitution judaïque du tems des Rois. Le Pontifi-

cat, cette dignité splendide & respectable, fut le dépositaire le plus fidèle de la souveraine autorité. Le diadème uni à la tiare donnoit au Pontife la puissance exécutive. Sous les MACCABÉES un idolatre commettoit le crime de haute trahison, dans le sens religieux & civil.

Dans un Gouvernement religieux, il y a toujours deux partis, dont l'un est celui des bigots, l'autre celui des esprits forts. Les premiers veulent surcharger la Religion de rites & de termes inutiles, tandis que les seconds s'attachent à la dépouiller entièrement. L'intérêt du Souverain est de tenir les deux partis également dans la dépendance. Les Princes Asmonéens lâchèrent trop la bride aux Rigoristes, & voulant ensuite balancer le crédit des Pharisiens par celui des Sadducéens, ils indisposèrent les deux partis & ne furent plus en état de les réduire par la force. Cet esprit de division, qui avoit pénétré jusqu'au Palais, couta aux Princes Asmonéens l'Empire & la vie. Rome profitant de ces désordres, ôta la puissance séculière à la maison régnante. AUGUSTE permit à HERODE de disposer du Souverain Pontificat : Mais le zèle des Juifs paroissant trop ardent aux Empereurs Romains. ils les inquiétèrent premièrement dans la possession

de leurs privilèges, & les leur arrachèrent ensuite. On agit avec les Nations religieuses, comme avec leurs temples, qu'on détruit après les avoir pillés.

§ 29. *L'intolérance universelle fut le principe du Califat.*

LES Arabes ont dans le fond un principe religieux semblable à celui des Juifs. Ces deux Peuples ne diffèrent que par l'universalité de l'intolérance que le Législateur Arabe mit pour base de sa constitution. La Législation juive fut simplement défensive. MOYSE voulut prémunir sa Nation contre les préjugés & les écarts des idolâtres; MAHOMET commanda aux Arabes de faire la guerre à tous les Iconolâtres. Il ne se contentoit pas de les chasser de l'Arabie, comme les Cananéens furent expulsés par les Israélites: Mais il inspiroit encore à tous ses disciples un esprit de conquête universelle, & promettoit la couronne de Marthyr à tous les soldats qui exposeroient leurs vies dans ces guerres saintes. Parmi les Juifs, la puissance ecclésiastique ne fut unie à la puissance exécutive que dans les derniers tems de la République: Le Prophète Ara-

be réunit dans sa personne & dans celle de ses successeurs, les droits de Monarque & de Pontife. MAHOMET fut toujours réputé vivant & tous les successeurs ne se qualifièrent que du titre de ses Lieutenans, ou de ses Grands Vicaires. Le Législateur Arabe ayant, en vertu de sa prétendue mission divine, le droit de faire les actes les plus extraordinaires, il transmit la même autorité à tous ses successeurs & descendans : Pontifes de l'Univers, ces Ecclésiastiques prétendoient être les champions de la Divinité, qu'elle avoit établis pour forcer toutes les Nations à reconnoître l'unité de Dieu. Faisant à croire aux Peuples, qu'ils portoient le glaive de la vengeance divine, ces Jupiters Arabes érafoient de leurs foudres tous ceux qui soutenoient une doctrine différente de celle du Koran. On ne pouvoit se dispenser de l'adopter que par une soumission volontaire.

Le culte des images qui règnoit en Syrie, en Palestine & en Egypte, alluma d'abord le faux zèle des Sarrasins. Les Persans, en qualité d'adorateurs du feu, méritoient une punition divine. Tous les Chrétiens Occidentaux, étant sous le même interdit que ceux d'Orient, il ne s'agissoit que d'exécuter la sentence de con-

condamnation qui étoit déjà prononcée contr'eux. L'orgueil humain regarde le despotisme, comme la forme de Gouvernement la plus parfaite: on l'attribue par conséquent à Dieu, & le Monarque religieux l'imite en tout; il s'imagine que sa monarchie doit être formée sur celle de Dieu, & qu'elle doit avoir la même étendue.

L'ascendant qu'un homme d'esprit gagne sur les sentimens des autres, tient contre ses excès les plus outrageans. Tous les actes de luxure & de cruauté que fit MAHOMET, n'effacèrent point de l'esprit de ses adhérens, les impressions religieuses qu'il leur avoit données: La fougue de leur zèle les fit passer sur toutes les raisons de politique & de morale. On est étonné de la témérité d'un homme extraordinaire, & c'est cet étonnement même qui subjugué l'esprit & la volonté. PROMETHE'E d'un nouvel ordre, MAHOMET alla prendre le feu du Ciel, avec lequel il embrasa tous les Temples qui n'étoient point dédiés à la foi musulmane. A peine eut il donné ce signal, que toute la Nation des Arabes se changea en Hérostrates. Le Flambeau à la main, & invoquant le nom d'ALLA & de MAHOMET, les Musulmans portèrent le fer & le feu dans toutes les parties du monde connu.

§ 30. *Raisons du démembrement & de la destruction du Califat.*

LE zèle des Arabes échauffé par celui de MAHOMET, se refroidit peu à peu sous ses Successeurs. Des maximes d'État prenant la place du fanatisme, on vit prendre à ce Gouvernement spirituel l'allure des affaires humaines. Le Peuple revenu à lui-même, perdit le respect immense qu'il portoit à ses supérieurs spirituels : On ne regardoit plus les Califes que comme des Souverains redoutables par la grandeur de leurs forces.

D'ailleurs le don d'infatuer le Peuple n'est pas une prérogative personnelle. MAHOMET ne fit qu'ouvrir à l'ambition une nouvelle carrière, & chacun la put courir. La facilité des entreprises dévotes les fait tenter à plusieurs. L'orgueil d'un zèle fanatique est terrible ; il détruit & il extermine tout ce qu'il rencontre. Une dévotion ardente est en même temps scrupuleuse, elle s'attache à des vétilles, & c'est à leur occasion qu'on se bat avec une chaleur extrême. La division se mit de bonne heure parmi les Musulmans. Le parti d'ALI, qui avoit succombé aux efforts guerriers,

de la maison d'OMMYAH, eut le malheur d'éprouver toute l'atrocité du principe d'intolérance. Quoique cet esprit de chicane servit au commencement à entretenir l'ardeur de la dévotion, il lui porta cependant dans la suite le coup le plus fatal. Les plus sages s'ennuyoient de ces guerres civiles, & se voyant dans l'impossibilité de démêler le vrai du faux, ils formoient un troisième parti, composé d'indifférens & d'hypocrites.

Ce principe d'indifférence gaignoit premièrement les Chefs des armées & les Gouverneurs des Provinces. L'Égypte se soumit aux Califes Fatimites, les Provinces Gauloises & Espagnoles n'obéirent qu'à leurs Généraux ou Gouverneurs militaires & les Sultans Sélucides s'établirent en Asie; de sorte que la puissance des Califes, semblable à un vaste bâtiment religieux commençoit à tomber en ruine, parce qu'on avoit sécularisé la plûpart de ses revenus.

Le luxe & la mollesse des Califes postérieurs, qui prenoient la place de la ferveur; de l'humilité & de la modération des premiers Successeurs de MAHOMET, contribuoient beaucoup à ralentir le zèle, & à diminuer la vénération qu'on portoit à leurs personnes. On n'adoroit les Cali-

des des derniers Siècles, que comme on révéroit les images des CESARS du Bas-Empire. S'ils exerçoient quelques actes tyranniques, ce n'étoit qu'à la faveur des troupes mercenaires, qui étoient les sup-pôts de leur despotisme. Il arriva à ces Pontifes, ce qu'on remarque dans tous les Etats Ecclésiastiques; où les Officiers & les Soldats s'emparent de la souveraine autorité. A peine virent ils que les Califes ne pouvoient plus se passer de leur assistance, qu'ils s'arrogèrent le pouvoir militaire; & les Califes, se trouvant à la merci d'un corps insolent & audacieux, furent réduits à la condition des Prêtres. Ces militaires agirent avec les derniers Pontifes de BAGDAD comme les Sacrificateurs ont coutume de traiter leurs idoles; ils s'en approprient l'autorité & les revenus, & ne laissent à l'idole que la niche. Les Tatares, n'ayant aucun égard religieux pour les personnes de ces Prêtres passèrent jusqu'à déthrôner les Califes, & à abolir le Califat.

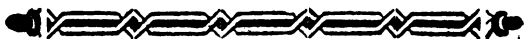
§ 31. *L'idée de schisme fit naître l'Empire des Sophis en Perse.*

LES Sophis bâtirent en Perse une Monarchie religieuse sur la seule idée de schisme ou de parti religieux. L'origine de leur autorité étant religieuse, personne n'osoit examiner la légitimité de l'usage qu'ils en firent. En qualité de descendans d'ALI, ils prétendoient à l'infailibilité de ce Calife schismatique. Leurs décrets civils & ecclésiastiques furent aussi irrévocables que les Fetvas des Mousfis. L'Eglise & l'Etat plièrent également sous les ordres de ces Monarques. SOLIMAN II. & AMURATH IV. furent les seuls Empereurs Ottomans qui se rendirent redoutables à l'Eglise: Au lieu que pas un Monarque Persan de la race des Sophis n'eut la moindre condescendance pour l'ordre Ecclésiastique; parce que ces derniers étant dans leur origine des gens d'Eglise, ils s'arrogèrent un pouvoir sans bornes sur tout le Clergé.

La grandeur religieuse & civile des Monarques Persans avoit pour base l'autorité de la secte d'ALI; il étoit donc de leur intérêt d'entretenir & de fomenter la haine religieuse que ces sectaires portoient aux

adhérens d'OMAR. Ce fut, à la faveur de cet esprit de parti, que les Sophis se soutinrent sur le Trône, & firent avec succès la guerre aux Turcs. Les Hérétiques sont toujours traités sur le pié de rebelles, auxquels on ne donne point quartier ; ils se battent donc en désespérés. Les Persans savoient bien, que s'ils abandonnoient le zèle qu'ils avoient pour les intérêts de leur secte, ils tomberoient dans l'opprobre & dans le néant. C'étoit la crainte d'être avilis par les Turcs, qui unissoit, du temps des Sophis, les Persans avec leurs Monarques. L'hérésie est une monnoie de mauvais aloi, qui n'a cours que dans le Pays où elle est frappée : Faute de pouvoir la communiquer aux autres, on est forcé de la garder, & de n'y rien changer.





S U I T E

De la Description de Kamtschatka.

Q U A T R I E M E P A R T I E.

Histoire abrégée de la Conquête de Kamtschatka par les Russes.

LE premier Russe qui doit avoir découvert cette Presqu'Isle, est un certain THEODOT Négociant qui y périt. Mais toutes les relations qu'on a de lui sont obscures & incertaines. Ainsi la véritable découverte est attribuée à un Cosaque WOLODIMER ATLASSOW, qui y fut envoyé en 1698. & qui s'empara de plusieurs Ostrogs.

Ayant été accusé de piraterie, & mis en prison; MICHEL ZINOWAW lui succéda en 1702. Mais VOLODIMER fut relâché en 1705. & envoyé de nouveau dans ce Pays, muni de beaucoup plus d'autorité que dans son premier voyage; il s'en servit pour sévir contre ceux qui lui étoient subordonnés, & pour commettre mille vexations, il les poussa même si loin, que

les Cosaques envoyèrent leurs griefs contre lui à Jakuts.

Il arriva heureusement en Kamtschatka en 1707 ; il rencontra 800. Kamtschadales, qu'il vainquit dans un combat. Mais cette défaite ne décida de rien, car leur rébellion dura néanmoins jusqu'en 1731.

Les Cosaques mécontents de leur chef a cause de sa tyrannie, le dépouillèrent de son autorité au mois de Décembre 1707 confisquèrent toutes les richesses, & le firent lui même prisonnier. ATLISSOW d'un autre côté fut détenu jusqu'en 1711, tems auquel il fut massacré par des rebelles.

Les Cosaques mécontents s'avisèrent après avoir tué deux autres de leurs chefs, de faire la guerre aux habitans révoltés, & de bâtir un Ostrog auprès du grand fleuve, dans l'espérance d'obtenir leur pardon, & effectivement ils battirent un corps de Kamtschadales, & subjuguèrent une partie du pays, qui se soumit à payer le tribut. Ils poussèrent leur conquête jusqu'aux Isles Kuriles & les soumirent de même.

La même année on envoya WASILI SEBASTIANOW, qui ne savoit rien de la révolte. ANSIWOROW, le chef des mécontents vint vers lui, pour faire sa soumission, mais accompagné d'un si grand parti, qu'il ne risquoit pas d'être arrêté

pour rendre compte de sa rébellion ; en effet il fut renvoyé vers le grand fleuve pour y lever le tribut.

En 1712 celui ci fut rahi par les habitans rebelles , & y perdit la vie. Car ils le reçurent fort amiablement avec 25 Cosaques , le menèrent dans une Cabane , qui avoit une entrée secrète vers le bas. On lui fit des présens, on lui promit de payer le tribut, & on lui donna des otages. Mais la nuit suivante les Traîtres mirent le feu à la Cabane, & brûlèrent ainsi les Cosaques avec leurs otages. Ceux-ci même étoient si animés contre les Russes, que lorsque leurs camarades leur crièrent de se sauver par la porte secrète, ils leur répondirent de ne pas se mettre en peine pour eux, & de brûler les Cosaques le mieux qu'on pourroit.

SCHEPETKOW punit sévèrement le meurtre d'ANSIWOROW & de ses compagnons, & répandit par là une telle terreur parmi les habitans, que les Russes jouirent longtems d'une sûreté entière.

En 1712 WASILI KOLESOW condamna deux chefs de rebelles à la mort, & en fit stigmatiser plusieurs autres. Il s'empara en 1713 de l'O strog supérieur, & rendit plusieurs Isles tributaires.

Tout ce qui se fit jusqu'à la grande ré-

volte n'est que l'histoire de nombre de meurtres, d'exécutions, & de pillages.

Cette grande révolte des habitans se fit en 1731 & fut générale, dans tout le pays ; ces Peuples ayant résolu d'exterminer à la fois tous les Cosaques. Leurs mesures étoient très bien prises, & les Russes durent se féliciter de ce qu'un seul d'eux ait pu échaper. Car ils tachèrent de couper toute communication avec les Anadins, & gardèrent les côtes d'Autors, pour prendre tous les Russes qui y arrivoient.

Mais l'arrivée subite des Russes déconcerta toutes ces mesures, & empêcha le Peuple de se rassembler assez promptement. Après plusieurs escarmouches dans lesquelles les Russes eurent le dessus, la révolte fut éteinte, & finit par la punition de quelques chefs tant Russes, que naturels du pays. Le reste des prisonniers fut mis en liberté, ainsi que tous ceux qui avoient été mis en servitude. Les Kamtschadales qui furent exécutés allèrent à la mort avec toute l'indifférence possible, & en souffrant une torture très cruelle, on les entendit à peine jeter un cri. Toutes les douleurs de la question ne les engagèrent jamais d'avouer autre chose, que ce qu'ils avoient confessé librement.

Depuis

Depuis ce tems , tout est tranquille & paisible en Kamtschatka , & il y a aparence qu'il restera long tems sur ce pied , parce qu'on y a établi un si bon ordre , que les naturels même ne sauroient en souhaiter un meilleur. Ils ne sont obligés qu'à donner une seule peau de leur chasse pour tribut. Toute oppression est défendue sous de grièves peines. Il y a des Juges civils établis , mais ils n'ont pas le droit du glaive. Il est deffendu aux Cosaques d'exiger aucune dette. Toute la félicité des Kamtschadales consiste à présent dans le Christianisme , auquel ils se sont convertis en grand nombre , par le soin des Missionaires Prédicateurs , & des Régens d'École , établis d'ordre de S. M. Ruffienne : Cette conversion s'est poussée déjà à un tel point , que ces Peuples se moquent à présent de leur ancienne barbarie.

Il y a dans ce pays cinq Ostrogs fortifiés , qui ont chacun son avantage & des avantages particuliers. Les Cosaques qui y demeurent se sont accoutumés à la manière de vivre du pays , & se contentent de ses productions. Mais ils ont aussi établis des distillations d'eau de vie , & peuvent , sans exactions , y faire une fortune honnête.

Le Commerce de Kamtschatka est de

venu très confiderable. On y apporte des marchandifes non feulement de la Ruffie, mais d'Europe & de la Chine même.

L'Europe fournit toutes fortes de toiles & d'étofes, des couteaux, des mouchoirs de coton & de foye, du vin rouge, du fucre, du tabac, & d'autres marchandifes en affez grand nombre.

La Sibérie donne du fer & toutes fortes d'outils, des couteaux, des haches, des fcies, de la cire, du chanvre, du fil, & des peaux de Rennes tannées.

La Chine envoie des étofes de foie & de coton, du tabac, du corail, & des aiguilles préférables à celles de Ruffie même.

Un marchand doit prendre garde de ne pas apporter de trop grandes provifions, car ni les Cofaques, ni les Kamtschadales n'achètent rien dont ils n'ayent befoin, duffent ils l'avoir à moitié prix.

L'exportation de Kamtschatka fe fait uniquement en pelleteries, & ce Commerce eft furtout très lucratif à la Chine, ou on les vend au double de ce qu'on pourroit les vendre ailleurs. Ci-devant le Commerce s'y faifoit par échange, mais à préfent que la monnoye eft en ufage, les prix fe règlent en argent. Toute marchandife exportée paye 10 pour cent pour le droit de fortie, & la Zibéline douze.

Nidau,

A. P.

Fin.



L E T T R E

A U X E D I T E U R S.

M E S S I E U R S ,

TOUT ce qui sort de la plume de l'illustre Auteur du *Traité des Délits & des Peines* ne peut qu'être reçu favorablement du Public; c'est dans cette idée que je prends la liberté de vous envoyer la petite traduction ci jointe, dont vous ferez usage si vous le jugez à propos. Permettez moi s'il vous plaît, de l'accompagner de quelques remarques.

Qui croiroit que l'Auteur d'un Ouvrage tel que le *Traité des Délits & des Peines*, qui a été accueilli du public, dans tous les pays où il a été connu, avec des transports d'admiration & de reconnaissance, & qu'une Société de vrais Chrétiens, & de fidèles Sujets à cru tellement utile à la Société civile, qu'elle en a témoigné publiquement à l'Auteur sa gratitude, en le comblant d'éloges, & en l'invitant à se

faire connoître (*) pour agréer une marque

(*) Il s'est fait connoître en effet dans les deux Editions de son Ouvrage sous le nom de MARQUIS CESAR BECCARIA BONESANA, Patricien Milanais. M. MUYART DE VOUGLANS Auteur d'une brochure intitulée REPUTATION des Principes hazardés dans le TRAITÉ DES DELITS ET DES PEINES paroît l'avoir ignoré quand il dit qu'il a remarqué dans cet ouvrage une foule d'assertions dangereuses, qui lui ont fait juger que l'Incognito que garde l'Auteur est bien moins l'effet de sa modestie, que de sa prudence

L'Edition d'où j'ai tiré la Préface dont je donne ici la Traduction, fut faite à LIVOURNE, au commencement de l'année dernière, avec diverses additions que l'on avoit déjà vues dans la traduction françoise, mais qui n'avoient pas encore paru en Italien Il y a à la tête de cette Edition un Avis qui fait bien l'éloge de l'Auteur: Le voici

» Cette Edition étoit presque achevée lors-
 » qu'on a publié en France une traduction de
 » cet ouvrage, sortie de la plume d'un célè-
 » bre Ecrivain François. L'Auteur la trouve
 » non-seulement fidèle, mais excellente dans
 » toute ses parties Le sage traducteur a jugé
 » à propos de changer l'ordre des paragraphes;
 » & l'Auteur doit à la vérité & à la justice,
 » cette ingénue confession, que l'ordre françois
 » est préférable à celui qu'il a suivi lui même,
 » & qu'il est fâché de n'avoir pas été à tems
 » de s'y conformer dans cette nouvelle Edition.

publique de l'estime qui lui est due. Qui croiroit, dis je, que l'Auteur d'un tel ouvrage, ait été accusé d'impiété & de sédition. Tel est le sort de ceux qui combattent les préjugés reçus : On n'a pas des raisons à leur opposer, on leur oppose des calomnies; & l'on porte en preuve des imputations qu'on leur fait sur quelques passages de leurs écrits isolés, & quelquefois même tronqués; c'est ce qui est arrivé à notre Auteur (*). Il

(*) Pour faire comprendre mon idée, voici un exemple. Un Auteur, pour critiquer le Livre de l'Esprit, croit y réussir merveilleusement par une ironie

„ La raison endormie, dit-il, jusqu'au jour
 „ où le Livre de l'Esprit parut, vient enfin de
 „ se réveiller. Écoutons: *L'intelligence de nos*
 „ *ames consiste dans la configuration de nos*
 „ *mains; & toute vertu n'a que l'intérêt pour*
 „ *principe.* Quelle heureuse découverte! Nos
 „ sages n'ont-ils pas raison de battre des mains
 „ & de chanter victoire? (*Inoculation du bon*
 „ *sens par M. l'Abbé COYER.*)

Voici les expressions de M. HELVETIUS.
 „ Pour savoir ce que c'est que l'esprit... il faut
 „ connoître quelles sont les causes de nos idées ...
 „ l'une est la *sensibilité physique*.... l'autre est
 „ la *Mémoire.*

„ Ces facultés que je regarde comme les
 „ causes productrices de nos pensées, & qui
 „ nous sont communes avec les animaux, ne
 „ nous

paru en Italie un Livre intitulé (Note

29 nous occasionneroient cependant qu'un très
29 petit nombre d'idées, si elles n'étoient join-
29 tes en nous à une certaine organisation ex-
29 térieure.

29 „ Si la nature, au lieu de mains & de
29 doigts flexibles, eut terminé nos poignets par
29 un pied de cheval, qui doute que les hom-
29 mes sans art, sans habitations, sans defen-
29 ses contre les animaux, tout occupés du soin
29 de pourvoir à leur nourriture & d'éviter les
29 bêtes féroces, ne fussent encore errants dans
29 les forêts comme des troupeaux fugitifs ?

Et dans la note

29 „ On a beaucoup écrit sur l'ame des bêtes.
29 On leur a, tour à tour, ôté & rendu la fa-
29 culté de penser; & on n'a peut être pas as-
29 sez scrupuleusement cherché dans la différence
29 du physique de l'homme à l'animal, la cause
29 de l'infériorité de ce qu'on appelle l'ame des
29 animaux.

Il indique ensuite plusieurs de ces différences
physiques, telles que, la perfection de notre
organisation; la vie des animaux plus courte
que la nôtre, qui ne leur permet pas de faire
autant d'observations que l'homme; les ani-
maux mieux pourvus que nous par la nature,
ce qui fait qu'ils ont moins de besoins; les ar-
mes que l'homme s'est forgées, qui le rendent
redoutable; notre espèce plus multipliée &c.
Tome I page 10. Edition de 1758.

Je ne veux pas justifier l'Auteur du Livre
de l'Esprit sur ce qu'il prétend que toutes nos
vertés

ed osservazioni &c.) Notes. & observations sur le *Traité des Délits & des Peines*, où l'Auteur est qualifié d'esprit-borné, de frénétique, de stupide imposteur, rempli de mauvaises intentions; il a écrit pour tromper le public, il ne sait ce qu'il dit, il est plein de faussetés, de dégoûtantes sottises; il est furieux, satyrique, effrené, plein d'amertume, de calomnies, de perfide dissimulation, de malignes obscurités, de honteuses contradictions, de sophismes, de chicanes, de paralogismes. Son ouvrage est un ouvrage monstrueux, & sorti du plus profond des ténèbres, plein de témérités, de blasphèmes, de doctrines fantastiques &c. &c. &c.

vertus n'ont que l'intérêt pour principe; mais je ne crois pas non plus qu'on puisse répondre par des ironies, à des raisons.

Je suis bien éloigné de vouloir mettre au rang des critiques mal-intentionnés, l'illustre Auteur de *l'Inoculation du bon sens &c.*: Je respecte trop ses talents & ses qualités personnelles qui sont au-dessus des éloges: Je pense que des inimitiés particulières, quelquefois l'amour du vrai lorsqu'il va jusqu'à l'enthousiasme, peuvent aveugler l'homme le plus impartial. Mais que dirons-nous du *Catéchisme du Livre de l'Esprit*? Est ce l'amour-du-vrai qui a placé tous les passages isolés & tronqués qu'on trouve dans ce libelle? Cet amour du vrai est-il si constamment sophistique?

L'étonnement que de semblables calomnies doit exciter chez tout Lecteur éclairé cessera en apprenant que l'ouvrage où elles se trouvent est une production monachale.

L'Auteur du *Traité des Délits & des Peines* a cru, malgré le ridicule des accusations qu'on lui intente, devoir à sa réputation, une réfutation de cette infernale brochure (*). Voici comme il commence.

Il n'est pas nouveau en Europe de voir des hommes de lettres recevoir les témoignages les plus flatteurs du public, tandis que d'un autre côté il sont l'objet de la critique de quelques Ecrivains; c'est à quoi doit s'attendre tout bon Citoyen qui consacre quelque portion de son tems à l'importante connoissance du cœur humain. Il n'est pas étrange même que l'on ose couvrir du manteau sacré de la Religion les accusations les moins fondées contre un Ecrivain, qui la porte gravée dans le cœur, qui l'honore dans ses écrits, & qui montre qu'il la professe par ses actions: Témoins les illustres MURATORI & MAFFEI.

(*) La 4me Edition dont nous avons parlé est accompagnée d'une *Réponse aux Notes & Observations* &c.

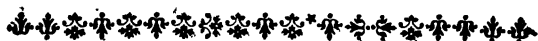
» Le Chrétien éclairé pardonne les in-
 » jures ; mais doit se justifier des imputa-
 » tions odieuses d'irrégion , sans ce-
 » pendant haïr son accusateur , & sans
 » oublier ses devoirs envers Dieu & sa
 » propre réputation....

» *Je commence tranquillement mes Notes*
 » & réflexions , dit mon Adversaire. C'est
 » avec la même tranquillité que j'y répon-
 » drai ; quoiqu'il soit bien plus aisé d'ac-
 » cuser de sang froid , que de répondre
 » avec modération à des calomnies &c.

Entre les différents morceaux que con-
 tient cette *Réponse aux Notes & Observa-*
tions , celui sur la peine de mort m'a pa-
 ru mériter d'être traduit ; d'autant qu'il
 répond à plusieurs objections qu'on a éle-
 vées contre l'Auteur ; si la traduction de
 la Préface que je vous envoie est bien
 reçue , je vous enverrois , Messieurs , ce
 morceau dont je parle & d'autres qui ne
 seront pas moins intéressants.

Vevay le....

J. T. de G.



PREFACE à la tête de la Vme Edition
*Italienne du Traité des délits & des
 peines.*

IL y a douze siècles qu'un Empereur qui régnoit à Constantinople fit compiler les Loix d'un ancien peuple conquérant: Ces mêmes Loix ont été ensuite confondues avec les Actes Lombards, & envelopés dans de nombreux & immenses volumes, fruit du loisir de quelques Commentateurs; & quelques fragmens épars qui nous en restent forment de nos jours, cette tradition d'opinions qui, dans la plus grande partie de l'Europe, porte le nom de Loix. Une opinion de CARPZOVIVS, un usage antique rapporté par CLARUS, un tourment suggeré avec atrocité par FARINACCIO (*) sont aujourd'hui les Loix, les règles de justice, auxquelles se conforment avec sécurité ces hommes à qui sont confiés les dépôts sacrés

(*) PROSPER FARINACCIO mort Procureur fiscal à Rome en 1616 charge qu'il exerça avec beaucoup de sévérité.

de nos fortunes & de nos vies, & qui devroient ne nous en priver, que toujours en tremblant de se rendre coupables d'injustice (*). Ce font ces Loix, l'égout des

* Ceci semble fait expres pour repondre à M MUYART DE VOUGLANS, qui dans sa *Réfutation du Traité des Délits &c* en forme de Lettre, s'exprime ainsi : „ Vous vous attendiez „ sans doute, comme moi, Monsieur, sous „ l'annonce d'un Traité des Delits & des Pei- „ nes, de trouver une discussion exacte & mé- „ thodique des Loix, des Principes, qui font „ relatifs à cette matière; des citations d'auto- „ rités, sur les questions qui en peuvent naitre, „ surtout une énumération exacte des différen- „ tes espèces de crimes, & de leurs peines, ainsi „ que des procédures nécessaires pour parve- „ nir à les constater & à les punir; & cepen- „ dant vous verrez avec surprise, que rien de „ tout cela ne se rencontre dans l'ouvrage en „ question. La vérité n'oserat elle jamais se „ présenter elle même? „ Nôtre raison auroit-elle donc toujours besoin d'être aidée de celle de nos ancêtres? Et, si l'on plaide la cause de l'humanité faudra t il aller chercher des autorités chez les siècles inhumains? Nôtre Auteur, il est vrai, ne cite personne, si ce n'est quelquefois le grand MONTESQUIEU, & les Rois pères des Peuples; mais il parle au cœur: Malheur à l'homme public qui n'a pas ressenti en le lisant ce doux frémissement dont il parle, & qui oseroit demander de plus amples détails Il a posé les six principes; quel est le Juge ignorant qui ne sauroit les appliquer? S'il

siècles les plus barbares, dont on examine dans cet ouvrage la partie qui regarde les systèmes criminels. L'on ose y exposer aux Ministres de la félicité publique les désordres aussi funestes que fréquents qui naissent de tels abus. Et, comme ces objets ne sont pas faits pour ces hommes vulgaires, toujours aveugles & remuans,

en étoit un, que d'injustice ne vat-il pas commettre ?

„ Sans doute, dit encore M. VOUGLANS, „ que je n'ai point l'organisation des fibres „ aussi déliée que celle de nos criminalistes modernes, car je n'ai point ressenti ce doux „ frémissement dont ils parlent. „ Voilà une de ces ironies qui outrage l'humanité. O la plus belle des vertus ! Il étoit donc réservé à ce siècle philosophique de te tourner si cruellement en ridicule ! Je ne sçais si c'est à l'organisation de vos fibres, que nous devons reprocher la dureté de vos sentimens, Avocats inhumains ; mais je fais bien que si l'innocence opprimée n'avoit pas d'autres défenseurs que vous, elle seroit souvent la victime de cette *irrégularité des procédures criminelles*, dont parle l'Auteur du *Traité des Délits & des Peines*, & que vous osez nier ; mais, graces à la philosophie, il est des L'OISEAU, des DE BRAUMONT, des SERVANT & C. Il y a plus, il est des sociétés d'hommes vertueux, de bons Citoyens, qui comblent de gloire & d'éloges ceux qui osent élever leurs voix en faveur de l'humanité, contre les préjugés les plus affermis.

on s'est servi d'un stile au dessus de leur portée. Cette recherche ingénue & désintéressée de la vérité, cette indépendance des opinions vulgaires, qui se font remarquer dans cet ouvrage, sont le fruit de cette honnête liberté de penser que laissée au sage, un Gouvernement doux & éclairé, tel que celui sous lequel vit l'Auteur. Et, quoi qu'on en dise, les grands Monarques, bienfaiteurs de l'humanité, aiment la vérité, & se plaisent à entendre les cris du Philosophe ignoré: ils ne désapprouvent que ce fanatique amour d'indépendance qui n'est aidé que de la force & de la ruse & que reprouve la raison. Les désordres présens sont donc plutôt la satire des siècles passés que du nôtre: Ce n'est pas aux Législateurs modernes qu'il faut les reprocher.

Que ceux qui voudront m'honorer de critiques, commencent donc par examiner impartialement mon livre. Par cet examen, on se convaincra que, bien loin que mon but soit de porter aucune atteinte à la légitime autorité des Souverains, l'effet de mon ouvrage seroit plutôt de l'augmenter, s'il est vrai que la douceur & l'humanité justifient cette autorité aux yeux de tous les hommes, & que l'opinion soit plus puissante sur eux, que la force.

C'est ce défaut d'examen, qui a fait naître, ces critiques mal fondées qu'on a déjà publiées contre cet ouvrage, & qui m'obligent ici d'interrompre un moment mon raisonnement au Lecteur éclairé, pour essayer de fermer une fois pour toutes tout accès aux critiques erronées d'un zèle timide, ou aux calomnies dictées par l'envie.

Les principes moraux qui doivent servir de guide aux hommes dans leurs actions dérivent de trois sources différentes, savoir: La révélation, la loi naturelle & les conventions factices de la société. Elles s'accordent toutes trois à faire nôtre bonheur dans cette vie mortelle, indépendamment des récompenses d'une vie à venir, que nous promet la révélation. Il faut donc examiner les rapports de l'une, & ne pas exclure les rapports des deux autres. Je dirai même que puisque les principes moraux, révélés & naturels, quoiqu'immuables par leur nature, ont été altérés en mille manières dans le cœur dépravé des hommes, par leurs fausses religions & leurs idées arbitraires de vice ou de vertu, il convient nécessairement que toutes les différentes sectes, les différents systèmes moraux, s'accordent au moins sur ce qui regarde les conventions purement humaines. Pour cet effet, il paroît nécessaire d'exa-

miner, abstraction faite de toute autre considération, quelles sont les conséquences qui résultent de ces conventions nées de la nécessité, exprimées ou supposées pour l'utilité commune, & ce sera toujours une entreprise bien louable que celle de forcer, même les incrédules les plus obstinés à adopter les principes qui conduisent les hommes à vivre en société.

Je dis que les principes moraux dérivent de trois sources différentes. Il y a donc trois classes différentes de vertus ou de vices : vertus religieuses, vertus naturelles & vertus politiques. Ces trois classes (*) de vertus ou de vices, ne doi-

(*) Les moralistes déclament sans cesse contre la corruption des mœurs ; mais aucun encore, que je sache, ne s'est avisé d'en inculper la législation. Cependant il n'est rien de plus vrai, que les loix humaines de presque tous les peuples sont en contradiction avec les loix divines. On fait toujours abstraction de la morale, lorsqu'il est question de la politique. Si nôtre Divin Législateur défend la *mondanté*, c'est à dire le *lux*e ; s'il recommande la *simplicité* la *frugalité*, la *véracité*, nos préceptes politiques semblent s'y opposer : On considère le *lux*e du côté politique sans faire attention combien les bonnes mœurs sont le soutien d'un Etat, & combien le *lux*e y est contraire, & est

vent jamais se trouver en contradiction.
Co

est incompatible avec les vertus que nous recommande JÉSUS CHRIST Si ce même Législateur, nous commande la chasteté, d'un côté, notre éducation précoce, & de l'autre nos mariages retardés par l'intérêt, le préjugé, les loix, rendent ce précepte presque impossible à suivre. S'il croit le divorce contraire à l'ordre qui doit régner dans la société, & par conséquent contraire au bonheur de ses individus, & qu'il nous déclare que le lien conjugal est *indissoluble*, cet intérêt, ces préjugés, ces loix viennent encore nous rendre ce précepte insupportable, & en faire l'instrument de notre infortune, en gênant notre choix. Que l'incrédule s'élève tant qu'il lui plaira contre la rigidité des préceptes du Christianisme, pour moi je croirai toujours qu'il est le chef d'œuvre de notre félicité, & que si nous trouvons si rarement le bonheur dans les sociétés politiques, c'est aux législateurs humains que nous devons nous en prendre *Ouvrons l'histoire*, dit l'Auteur du *Traité des Delits* &c nous verrons que les Loix... n'ont été le plus souvent que l'instrument des passions d'un petit nombre; ou l'effet d'un besoin fortuit ou passager, plutôt que l'ouvrage d'un examinateur impartial de la nature humaine qui ait su... les diriger à cet unique but: La plus grande félicité du plus grand nombre.

J'avois écrit ceci, lorsqu'il m'est tombé entre les mains le manuscrit d'un bon Citoyen de Genève.
Citoyen

Ce qui ne veut pas dire cependant que

Citoyen trop peu écouté, & dont l'impartialité & les grandes vues ont été trop peu reconnues. Et qu'elle n'a pas été ma joie de me trouver ici à l'unisson avec cet homme estimable ?

„ Loin que nôtre Législation soit bonne, dit-
 „ on, on peut dire qu'il n'y a point encore
 „ eu de Législation sur la terre. Une Législa-
 „ tion doit être un système des Loix tendant à
 „ faire le bonheur de chaque individu d'une
 „ société; & qu'elle Législation eut jamais
 „ pour objet le bonheur des hommes!.....
 „ Les Loix de la nature, les Loix de Dieu
 „ même, furent sacrifiées avec tant d'audace
 „ dans les Législations humaines, qu'on seroit
 „ tenté de demander si les Nations Chrétien-
 „ nes croient en Dieu ?

Je préparois encore un petit essai sur l'édu-
 cation publique, dans lequel je tache de dé-
 montrer la nécessité de former l'homme avant
 le Citoyen, (j'appelle Citoyen celui qui s'est
 choisi un état dans la société) idée que m'a-
 voit fait naître la lecture d'un ouvrage intitulé,
Réflexions sur la théorie & la pratique de l'é-
ducation, contre les principes de M. BOUSSBAU,
 dans lequel ouvrage, on prétend qu'il faut com-
 mencer par former le Citoyen; je vois encore
 ici avec plaisir que mon Compatriote apuie mon
 sentiment. „ Aucune institution, dit-il, immé-
 „ diatement après ce que nous venons de ci-
 „ ter. Aucune institution pour former la rai-
 „ son; aucune pour distinguer les talens des
 „ Citoyens, & pour mettre chacun à sa place.

toutes les conséquences & tous les devoirs qui résultent de l'une, résultent également des deux autres. La Loi naturelle ne demande pas de nous, les mêmes devoirs que la Révélation, tout de même que les simples Loix politiques, n'exigent pas de nous, tout ce qu'exige la Loi naturelle. Mais il est très important de distinguer ces Loix politiques, celles qui résultent des conventions expresses ou tacites, entre les hommes, de les distinguer dis-je, des Loix révélées & naturelles; parce que la force qui naît de ces conventions est telle, quelle peut légitimement exercer d'homme à homme, sans une sanction expresse de l'Être Suprême. On peut donc dire avec raison que les notions de vertu politique, sont sujettes à des variations. Celles de la vertu naturelle auroient toujours été claires & sans mélange, si l'imbécilité ou les passions des hommes ne les avoient obscurcies. A l'égard de la vertu religieuse, ses notions, fondées sur une révélation immédiate de Dieu, sont immuables & constantes, parce que Dieu prend soin de les conserver.

Ce seroit donc une erreur d'attribuer à un Ecrivain, qui traite des conventions sociales, & de leurs conséquences, de lui attribuer dis-je, des principes destructeurs

de la Loi naturelle ou de la révélation, parce qu'il fait abstraction de celles-ci. Ce seroit encore une erreur de prétendre criminaliser les intentions d'un Auteur, lorsque, considérant les émanations du pacte social, il ne les supposeroit pas existantes avant le pacte même ; mais ce seroit aussi une erreur, dans cet Auteur, lorsque, parlant de l'état de guerre, antérieur à l'état social, il considéreroit les hommes dans cet état (d'après Hobbes) comme exemts de tout devoir & de toute obligation réciproque, au lieu de considérer cet état même comme un effet de la corruption de la nature humaine, ou du manque d'une sanction expresse.

La justice divine & la justice naturelle, disons-nous, sont immuables & constantes de leur nature ; parce que le rapport qui se trouve entre deux mêmes objets doit être toujours de même (*); mais ce que

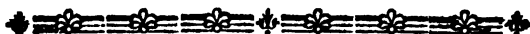
(*) *La Giustizia divina e la giustizia naturale sono per essenza loro immutabili e costanti; perchie la relazione frà due medesimi oggetti è sempre la medesima.* Voilà comme s'exprime l'Auteur lui-même ; en quoi il ne me paroît pas fort clair. Je crois cependant qu'il veut parler des relations du Créateur avec les Créatures, ou des Créatures entr'elles, abstraction faite du contract social, relations qui doivent être immuables.

nous appellons justice humaine ou politique, n'étant qu'un rapport, une relation entre telle ou telle action, ou tel & tel état de la Société, varie avec cet état, enforte que ce qui est utile dans un tems, peut être préjudiciable dans un autre. Or cette distinction du dommage ou de l'utilité qui peut résulter de telle ou telle action pour la Société, demande une analyse exacte des rapports compliqués & variables des combinaisons civiles. -Ce sont là des principes qu'il ne faut jamais perdre de vue, ni confondre pour bien raisonner dans les matières publiques. C'est au Théologien à établir les bornes du juste & de l'injuste des actions humaines considérées en elles-mêmes; mais c'est au *Publiciste* à considérer ces actions dans leurs rapports avec la Société, & à décider celles qui lui sont utiles ou dommageables. L'un de ces objets ne sçauroit préjudicier à l'autre: La justice purement humaine doit toujours céder à celle qui, émanée immédiatement de Dieu, est inaltérable comme lui.

Je le répète. Que ceux qui voudront m'honorer de leurs critiques, ne commencent point par m'imputer des principes destructeurs de la vertu & de la Religion: J'ai démontré que tels ne sont pas mes

principes. Au lieu donc de chercher à me trouver incrédule ou féditieux, qu'il tâchent de me trouver mauvais Logicien, ou Politique inexpert; qu'ils ne craignent pas de s'opposer à mes principes, lors-qu'il fera question de soutenir les intérêts de l'humanité; qu'ils me convainquent de l'inutilité de ces principes, ou du dommage qui pourroit en résulter pour la Société; qu'ils me fassent voir l'avantage des usages reçus. J'ai donné un témoignage public de ma Religion & de ma soumission au Souverain, dans ma *Réponse aux Notes & Observations*: Je croirois donc superflu de répondre à d'ultérieurs écrits tels que celui-là; mais lors-qu'on écrira avec décence, comme il convient à d'honnêtes gens, & d'une manière lumineuse, qui me dispense de remonter aux premiers principes, quels qu'ils soient (*), on trouvera en moi, moins un homme qui cherche de faire prévaloir son sentiment, qu'un pacifique ami de la vérité.

(*) L'Auteur entend ici que comme dans ce qu'il a écrit, il est toujours question des premiers principes, ceux qui entreprendront de le réfuter doivent suivre la même méthode.



Du Passage par le Nord aux Indes Orientales & Occidentales.

SI les Danois, les Anglois & les Hollandois n'avoient pas jugé la découverte du passage par le Nord, pour aller aux Indes Orientales, à la Chine & aux Indes Occidentales, d'une utilité aussi grande qu'elle le feroit en effet, ils n'en auroient pas tenté la recherche à tant de reprises par le Nord-Est, & par le Nord-Ouest, qu'ils ont fait.

Toutes les Nations d'Europe connoissent le bien qui résulteroit d'une pareille découverte, tant par l'abréviation des voyages, que par les établissemens qu'on pourroit faire aux Côtes d'Asie & d'Amérique, chez des peuples peut-être très riches & très commerçans.

De ce que les uns ni les autres n'ont point encore réussi jusqu'à ce jour, ce n'est pas un Argument convaincant pour qu'il n'y ait point de passage, ou que les difficultés de le trouver soyent insurmon-

tables. Rapportons les principales expériences faites à cet égard , afin de rendre le plan que nous formerons pour cette découverte, plus sensible & plus probable.

La découverte de l'Amérique étoit à peine connue , lors que JEAN CABOT entreprit en 1497 , sous la protection d'HENRI VII. Roi d'Angleterre de découvrir un passage aux Indes par le Nord-Ouest. C'est à ce Navigateur que les Anglois attribuent la découverte de Terre-neuve & du Cap de Floride, découverte qu'ils regardent comme leur titre de propriété du Nord de l'Amérique. Ce ne fut que vers la fin du Siècle suivant que MARTIN FORBISHER Anglois , fit trois voyages *ad hoc* , par le Nord-Ouest en 1576. 77. & 78. Il donna son nom au détroit de Forbisher qui git par les 52 degrés , 20 minutes latitude Nord ; où il ramassa dans la terre du Cap de désolation , des Marcaffites luisantes , qu'il porta à Londres , & que les Orfèvres prirent pour de l'or brut ; mais n'ayant pû pousser l'avanture plus loin , il n'eut connoissance d'aucun passage , & ne connut pas même le Déroit de Davis , ni celui d'Hudson.

Peu de tems après & en 1580. ARTUR

PET ET CHARLES JACMAN, tentèrent cette découverte par le Nord Est, & enfilèrent le détroit de Waiguatz, supposant que la Nouvelle Zemble étoit une Isle, mais ils ne firent rien.

GUILLAUME BARENTZ, Hollandois venant ensuite, prit par le Nord de la nouvelle Zemble, mais il rangea les Côtes de trop près, & fut surpris par les glaces, ce qui le mit dans la nécessité d'hiverner dans ces Mers & fit manquer sa première entreprise, qui se fit en 1594. Il l'a recommença deux autres fois dans les années suivantes, sans s'écarter d'avantage que la première, des Côtes de la Nouvelle Zemble, ce qui fit encore échouer son entreprise par la même raison.

En 1585, & depuis cette année jusqu'en 1626, JEAN DAVIS, HUDSON, BUTTON, BASSINS, tous Anglois voyant le mauvais succès de ces expériences par le Nord-Est, & s'imaginant que le Groenland étoit à l'extrémité Sud du continent Arctique, séparé de l'Amérique, ont imité FORBISHER & pris par le Nord Ouest dans l'espoir de réussir : Mais après avoir poussé dans ces mers, les uns plus, les autres moins, jusques vers les 78 degrés de latitude Nord, & les 280 degrés de longitude, ils ont rencontré par tout, la terre

fans la moindre ouverture connue d'eux, & ont été du sentiment que le Groenland tient à l'Amérique & aux Terres Arctiques. Quelques uns d'eux furent pris par les glaces, & hivernèrent dans ces mers. Ce sont eux qui ont donné leurs noms aux détroits & Bayes que les Cartes y marquent.

Le Roi de Dannemark, croyant qu'il étoit possible de trouver un passage par le Nord.Ouest, y envoya des Vaisseaux en 1605. 1606. 1607 & en 1619. JEAN MUNK, qui après une exacte recherche, se trouvant pris par les glaces, fut obligé d'hiverner à une côte qu'il nomma le nouveau Dannemark, dans un endroit qui git par les 64 à 65 degrés Nord, qu'il marqua par ces mots, *nec plus ultra*. Celui-cy est du sentiment que le Groenland est séparé de l'Amérique, & qu'en passant par le détroit de Davis, qui fut découvert en 1585, & gagnant de-là son *nec plus ultra*, on trouveroit le passage, ainsi qu'il se promettoit de faire à son second voyage, qu'une mort précipitée l'empêcha d'entreprendre.

Mais ce qui combat son sentiment, c'est la même expérience que le Capitaine JAMES fit pour les Anglois en 1631. sans trouver ce qu'il cherchoit; il fut obligé

d'hiverner à l'Isle Charleton par le 61 degré Nord, où il trouva plus de froid que BARENTZ n'en avoit effuyé dans le Nord-Est par les 76 à 77. degrés. L'expérience du Capitaine ZACHARIE WILLIAM, envoyé de rechef par les Anglois pour la même expédition en 1667, n'eut pas un meilleur succès; ce Capitaine monta jusqu'au haut de la Baye de Baffins & de celle de Button, & rabattit en parcourant les Côtes jusques par les 50 degrés Nord, où il s'arrêta chez des Peuples assez doux & traitables, sans avoir rien découvert, ni tiré aucun fruit de cette mission.

Longtems après toutes ces expériences, les Hollandois se réveillèrent & envoyèrent de rechef tenter ce fameux passage par le Nord-Est. Le nommé CORNELIS GELMERSEN KOK fut chargé de cette affaire: Il monta jusqu'au 80 degré Nord, & delà courant dans l'Est en soutenant la même latitude pendant un tems, il trouva des mers douces & navigables sans glaces, parce qu'il étoit loin dans le Nord des terres de la nouvelle Zemble; & il ne se plaint point de l'affollement de la Bouffole. Il alla jusques aux montagnes & au golphe de l'Een. A son retour ceux qui l'avoient armé demandèrent aux Etats le privilège exclusif de cette navigation; à

quoi la Compagnie des Indes Orientales Hollandoise s'opposa, le demanda pour elle même, offrant de faire cette découverte à partir de Batavia par les Mers du Japon ; & elle obtint ce privilège à ces conditions. Elle tenta en effet cette découverte par les mers du Japon, mais sans aucun fruit, parce que les Japponois qui commercent à la Terre de Jesso, ayant appris que les Hollandois avoient touché à cette Terre, & que même ils avoient découvert la Terre de Compagnie, & l'Isle des Etats, qui avec Jesso forment le détroit d'Uries, leur défendirent de naviger dans ces Mers, à quoi les Hollandois ont souscrit dans la crainte de perdre l'entrée & le Commerce qu'ils ont au Japon, à l'exclusion de toute autre Nation de l'Europe.

Il y a eu encore d'autres tentatives faites, qui n'ont pas mieux réussi. On est cependant redevable à toutes ces tentatives d'une infinité de découvertes extrêmement utiles. On en trouve un détail fort intéressant dans *les Voyages à la baye de Hudson &c.* par HENRI ELLIS (*).

(*) Imprimés à Leide chez ELIE LUZAC fils, 1750. 8vo.

D'autre part les habitans de la terre de Jesso affurent qu'il y a entr'eux & l'Asie ou Tartarie, un bras de mer ; & des Hollandois qui firent naufrage à la Côte de la Corée, dont plusieurs échaperent, ont soutenu qu'ils virent sur le rivage une Baleine morte, qui avoit un harpon de Gascogne attaché au dos. Or, il y a bien plus d'apparence que cette Baleine ayant été blessée aux environs de Spi zberg, où l'on fait la pêche, a dû passer bien plutôt au travers des mers du Nord, que de vouloir lui faire faire le tour ou le voyage par le Cap de Bonne-espérance, ou par celui de Horn. Les Moscovites affurent que les terres les plus Septentrionales de l'Asie, ne poussent point dans le Nord plus haut que la latitude de la nouvelle Zemble, & que même cette dernière est la plus au Nord de toutes. Enfin une chose qui est à considérer, c'est que les cartes & l'histoire de la Chine font voir, que ceux qui partent de la grande muraille, & font route entre le Nord & l'Ouest, arrivent à l'Océan Septentrional en 14 jours : Ce qui donne lieu de penser qu'il y a du Commerce en ce passage, qui pourroit fort bien dans le cours de l'entreprise servir de relache & d'échelle de Commerce.

Si donc tant de tentatives infructueusement faites paroissent influencer en quelque forte contre la réalité du passage ou la possibilité de le trouver ; les quatre dernières circonstances qu'on vient de citer , peuvent bien contrebalancer cette opinion ; d'autant plus que parmi ce grand nombre de voyageurs & d'habiles gens qui ont réfléchi sur la question, il n'y en a pas un seul qui ait osé avancer qu'il n'y a point de passage, ou qu'il est impossible, & pas une non plus de toutes les Nations navigeantes de l'Europe qui n'en désire la réalité, & qu'il se trouve quelqu'un assez entreprenant & constant pour en pousser à bout la recherche. La chose n'est donc tout au pis aller que douteuse aujourd'hui. Or, en fait de découvertes avantageuses, le doute suffit pour exciter à la recherche.

Si avant la découverte des Indes Orientales & Occidentales, on n'avoit pas sacrifié les doutes, nous ignorerions encore le Commerce de ces parties du monde, qui est devenu si nécessaire à l'Europe, que quiconque l'en retrancheroit aujourd'hui, la ruineroit presque entièrement. Les Portugais réduits dans leur petite lisière de ter-

re, seroient denués. des grandes richesses que leur fournissent le Bresil, l'Afrique & les Indes Orientales; les Hollandois qui peu après leur établissement fait aux Indes Orientales, se sont vûs en état de soutenir les efforts de plusieurs grands Princes, seroient bornés dans leurs marais à vendre du beure & du fromage.

Si donc on se décide à cette recherche, les fautes des autres, nous serviront de flambeau dans cette route. Abandonnant donc la partie du Nord Ouest, on pourroit tenter cette découverte par celle du Nord Est, malgré le peu de succès de BARENTZ tout bon navigateur qu'il étoit, attendu qu'il n'a manqué trois fois son projet, que parce que toutes les trois fois, il s'est obstiné à fréquenter les cotes, & à se tenir près des côtes de la nouvelle Zemble, pensant que s'il avançoit davantage vers le Pole Arctique, il trouveroit encore plus de glaces que par la latitude des terres du Nord de la nouvelle Zemble: En quoi il se trompoit, parce qu'en tout pays du monde où la mer se glace, ce n'est que parce que son eau se trouve affoiblie par le mélange des eaux douces qui s'y déchargent par les rivières & les fontes des neiges. Car à cent lieues au large des côtes, la mer ne se glace plus, tant à cause du grand mouvement perpé-

tuel qui l'y agite bien plus qu'auprès des côtes, qu'à cause des sels & du bitume dont elle y est chargée sans mélange d'eau douce. En effet de ce qu'on voit quelquefois à une distance considérable des terres, des espèces de montagnes ou Côtes de glaces, on ne doit pas en conclure qu'elles soyent formées par là, mais, que ces glaces se sont détachées des côtes, d'où le vent de terre les a poussées au large, où leur volume grossit par la chute des neiges & par les frimats, & d'où quelquefois le vent du large les repousse vers la terre, & en s'aprochant elles s'accrochent & se collent de manière qu'elles forment une grande étendue.

Il est donc certain qu'on évitera cet inconvénient en s'aprochant le plus qu'on pourra du Pole Arctique: Bien entendu qu'on s'y prendra dans la saison de l'été. Cela est d'autant plus probable que Kox n'a trouvé que des mers douces & agréables, quoiqu'il ne se soit élevé que jusques par le 80 degré Nord. S'il avoit poussé par les 84 ou 85 degrés, il est vraisemblable qu'il y auroit trouvé plus de douceur de tems, pour ne pas dire de la chaleur, que par les 80 degrés; non seulement parce que la présence perpétuelle du soleil sur l'horison, ou sans se coucher pendant six mois depuis les 85

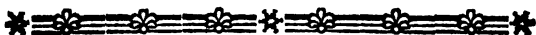
Jusqu'aux 90 degrés, échauffe plus ces parties là, que celles qui sont par de moindres latitudes; mais aussi parce que pendant les six autres mois qui sont hiver, encore que le corps du soleil ne s'y montre point, il y règne cependant des aurores boréales qui forment un jour presque continuel, long-tems après l'équinoxe de l'hiver, selon le raport de plusieurs voyageurs, & peut être même pendant tous les six mois de l'hiver. Car qui fait si ces aurores boréales ne sont point formées en partie par des souffres subtils aériens qui s'enflament & se rassemblent vers les Pôles? On est assez convaincu par l'expérience, que ce n'est pas l'éloignement seul du soleil qui fait le froid. Le Canada quoi qu'il ne soit que par les 46 degrés Nord, est connu pour être plus froid que l'Ecosse, qui est par les 56 à 57. JAMES par les 61 degrés a éprouvé plus de froid dans la même saison, que BARENTZ par les 76. Il y a donc quelque autre cause qui concourt avec le soleil & les autres astres pour le froid ou le chaud, il est constant que la terre, l'eau & l'air nitreux donnent des froids horribles, & au contraire les sulphureux donnent du chaud.

Il résulte de tout ceci que les
mers

mers étroites & ferrées par des terres, ain-
 si que les mers gifantes le long des côtes,
 sont infiniment plus sujettes à se geler
 que celles qui sont éloignées des ter-
 res. Il faut donc pour cette entreprise ci,
 s'éloigner tant qu'on pourra des terres,
 & s'approcher du Pôle Arctique: Sur quoi
 on seroit tenté de croire, en considérant
 ce qu'à dit KOK de la douceur du climat,
 que ce voyageur a trouvé par les 80 de-
 grés Nord, qu'il n'y a point de terres
 sous le Pôle Arctique, dans toute la cir-
 conference de ce cercle; ce qui fourniroit
 un moyen de tenter aussi la découverte
 en question par le Nord-Ouest. Venons
 actuellement au détail de l'armement &
 de la route, qu'il faut suivre pour réus-
 sir dans cette entreprise.

La suite le mois prochain.





L E T T R E

De M. EVERARD (*).

L E T T R E I.

APRES avoir traversé quelques parties des Alpes & visité l'Allemagne, j'ai pensé, Monsieur, que je ne devois pas revenir chez moi, sans avoir vu les fameuses mines de mercure d'Idra, & ces cavernes souterraines où des milliers d'infortunés sont condamnés à demeurer, sans espoir de revoir jamais le Soleil, & à trainer leur malheureuse vie sous le fouet d'un Maître barbare. Imaginez vous sur le penchant d'une montagne une ouverture large de cinq verges (15 pieds), au fond de laquelle on descend dans une espèce de feu à la profondeur de plus de deux cent brasses, dont le bas s'élargit & devient toujours plus sombre à mesure que l'on descend. Enfin, après avoir été pendant quelque temps suspendu d'une manière ter-

(*) Ces deux Lettres sont extraites & traduites des papiers Anglois.

rible, on atteint le fond, & l'on marche sur un terrain creux; la multitude des échos qui se répètent imite le bruit du tonnerre à chaque pas que l'on fait dans cette demeure épouvantable. On n'y reçoit d'autre lumière que celle de quelques lampes disposées çà & là, qui suffisent seulement pour laisser aux malheureux qui l'habitent la liberté d'aller d'un lieu à un autre, sans le secours d'un guide. Quoique l'habitude leur donne la facilité de distinguer les objets à la clarté de ces lampes, je ne pus de quelque temps discerner ce qui étoit dans ce lieu, ni même les personnes venues avec moi. Quelqu'horrible que soit ce séjour, c'est, pour ainsi dire, un palais en comparaison des habitans. La noirceur de leurs visages sert seulement à couvrir la pâleur horrible que leur causent les qualités pernicieuses du minéral qu'ils s'occupent à tirer. Ce sont, en général, des malfaiteurs condamnés pour toute leur vie à ce travail; ils y perdent l'appétit dans très peu de temps, & communément ils meurent au bout d'environ deux ans, par un resserrement total de toutes les jointures de leur corps.

Je marchois depuis quelques momens dans cette affreuse demeure à la suite de

mon guide, & je réfléchissois sur l'avarice & la tyrannie étrange des hommes, lorsque j'entendis derrière moi quelqu'un qui m'appelloit par mon nom, & s'informoit avec le plus tendre empressement de ma santé. Je me retournai; je vis une créature toute noire, toute hideuse, qui s'approcha en me disant du ton le plus touchant: *Ab, M. EVERARD, ne me reconnoissez-vous plus?* Bon Dieu, quelle fut ma surprise, quand, à travers les traces de la misère la plus profonde, je découvris les traits de mon cher & ancien ami le Comte ALBERTI! Vous l'avez connu vous-même, Monsieur. Vous vous rappelez sur quel ton d'estime & de considération il étoit à la Cour de Vienne. Je vous en ai souvent entendu parler comme d'un homme qui devoit être compté dans le petit nombre de ceux qui font honneur à nôtre siècle, possédant au plus haut degré l'humanité & la générosité, & ne faisant usage de sa fortune, que pour soulager les malheureux. Je l'embrassai en versant un torrent de larmes; lorsque je fus un peu remis, je lui demandai par quel accident il se trouvoit dans cet asyle ténébreux. Il me répondit que s'étant battu en duel contre un Général de l'Infanterie Autrichienne, malgré les ordres de

l'Empereur, & l'ayant laissé pour mort, il avoit été obligé de fuir dans une des Forêts de l'Istrie, où il avoit été pris par des brigands qui depuis long-temps infestoient ce quartier; il avoit vécu avec eux pendant neuf mois; au bout de ce temps l'endroit où ils étoient cachés fut investi, & après une très-grande résistance dans laquelle la plûpart furent tués, il fut conduit avec le reste à Vienne, où l'on vouloit le faire rouer viv. Cependant il fut reconnu, & plusieurs de ces scélérats ayant attesté son innocence, il fut condamné seulement à travailler dans les mines d'Idra pendant toute sa vie: Supplice, à mon avis, mille fois pire que la mort.

Pendant qu'ALBERTI me faisoit ce récit, je vis venir auprès de lui une jeune femme; c'étoit la-sienne. La situation terrible de ce lieu n'avoit pas été capable de détruire sa beauté, & dans ce séjour d'horreur elle avoit conservé tous ses charmes. Cette Dame étoit née d'une des premières familles de l'Allemagne. Après avoir tenté sans effet toutes sortes de moyens pour obtenir la grace de son mari, elle s'étoit déterminée à partager ses malheurs; elle étoit descendue courageusement dans ces demeures dont si peu de vivans re-

viennent : Elle vivoit avec lui fatisfaite , oubliant les agrémens de la vie , travaillant à ses côtés , & contente de partager sa situation.

L E T T R E II.

MA dernière Lettre vous peignoit fortement la triste situation de mon ame , & peut être étoit elle trop sombre. J'avoue que le déplorable état que je vous décrivois du plus digne des hommes , ajoutoit à l'horreur de cette affreuse demeure ; à présent j'ai le bonheur de vous apprendre que j'ai été témoin de la scène la plus attendrissante que j'aie jamais vue. Neuf jours après que je vous eus écrit , une personne vint en poste de Vienne dans le petit Village qui est près de l'ouverture du grand puits ; il fut bientôt après suivi d'un second , & celui-ci d'un troisième. Leur premier soin fut de s'informer du malheureux Comte , & comme j'arrivois lorsqu'ils faisoient cette question , je leur donnai une réponse fatisfaisante. Ces hommes étoient , l'un le frère , l'autre le cousin de la Dame , & le dernier l'ami intime du Comte. Ils venoient avec la grâces qui avoit été obtenue par le Général même avec lequel il s'étoit battu , & qui

étoit entièrement guéri de ses blessures. Je redescendis avec toute la joie possible dans cet épouvantable séjour; je lui présentai ses amis, & l'informai de l'heureux changement arrivé dans sa fortune. Il seroit impossible de décrire la joie qui brilla sur son visage; l'émotion de la jeune Dame ne fut pas moins vive. On employa quelques heures à remettre ce couple tendre & fidèle en état de paroître; je ne pus voir sans attendrissement la manière dont il prit congé des malheureux compagnons de son infortune; à l'un il laissa sa bêche, à l'autre ses habits, à un troisième ses petits ustenciles de ménage. Nous fumes bientôt tirés de la Mine, & il revit la lumière du Soleil qu'il avoit totalement désespéré de revoir. Une chaise de poste fut prête le lendemain matin pour le conduire à Vienne, j'ai reçu une lettre de lui depuis qu'il y est arrivé. L'Impératrice l'honore de ses bontés; ses biens & son rang lui ont été rendus; il jouit avec sa belle moitié d'une félicité d'autant plus vive & plus sensible, qu'ils ont connu le malheur.

Je suis, &c.

A Paris ce 24 Avril 1767.



ANNONCES DE LIVRES

E T

A V I S D I V E R S .

I.

ABREGE' *Chronologique ou Histoire des Découvertes faites par les Européens dans les quatre Parties du Monde. Extrait des Relations les plus exactes & des Voyageurs les plus véridiques.* Par M. JEAN BARROW, Auteur du Dictionnaire Géographique. Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. TARGE. A Paris, chez SAILLANT, rue St. Jean de Beauvais, DELORMEL & DESAINT rue du Foin-St. Jacques, PANCKOUCKE, rue de la Comédie Française; & à Orléans, chez COURES DE VILLENEUVE. 1766 & 1767. 12 Vol. in-12. L'Auteur de ce curieux Ouvrage, dont il y a deux Editions de Londres, n'ignoroit sûrement pas le mérite de l'*Histoire générale des Voyages*, traduite en partie de l'Anglois, & en partie composée d'original par l'Abbé PREVÔT;

mais il s'est formé tout un autre plan. Ce sont les progrès de la navigation, depuis les premières découvertes faites à la fin du 15^{me} Siècle par CHRISTOPHE COLOMB, jusqu'en 1755, qu'il a suivis dans l'ordre des tems, & dont il donne ici l'histoire. Son plan réduit à cet objet si intéressant par lui-même, ne lui permettoit que des détails à la portée de tous les Lecteurs; il en a par conséquent banni tout ce qui ne pouvoit être entendu que des Navigateurs & des Géographes. Mais en s'attachant plus à l'histoire qu'aux détails purement maritimes, ce n'est pas du moins un Voyageur idéal, un Voyageur à la Françoisé, qui s'identifie maladroitement avec tous les Voyageurs du monde; qui voulant parler leur langage, ne leur fait parler que le sien; qui peint les hommes de tous les tems des mêmes couleurs; qui veut philosopher, sans philosophie; qui traduit enfin l'histoire en Roman, & qui ne pouvant atteindre à cette aménité naturelle, qu'on ne trouve point en la cherchant, tâche, à son défaut, d'y répandre un mauvais ton de galanterie, digne des TRISSOTIN & des VADIUS. L'ordre des Volumes & des Découvertes ou Navigations est tel, 1 & 2. Découvertes des Isles de l'Amérique, par

CHRISTOPHE COLOMB ; de Mozambique & de Melinde, par VASCO DE GAMA ; du Brésil, par PEDRO ALVARES DE CABRAL ; du Mexique, par FERNAND CORTÈZ 3 & 4, Celles du Pérou, par FRANÇOIS PIZARRE ; de la Floride, par plusieurs Aventuriers, & particulièrement par FERDINAND DE SOTO ; de la Mer du Sud, par MAGELLAN ou MAGALHAENS ; des Isles Moluques, par les Portugais de la flotte de Magellan ; Expéditions de FRANÇOIS DRAKE ; de WALTER RALEIGH ; de CAVENDISH ; de VAN-NOORT ; de SPILBERGEN ; de SCHOUTEN & LE MAIRE ; de THOMAS ROWE ; Description du Japon, extraite du nouveau Système de Géographie de LENNING & COLLYER. 5 & 6, Découvertes de JEAN MONCK, & autres dans le Groenland ; Description de l'Islande, par ANGRIM JONAS ; Voyage du Capitaine THOMAS JAMES, pour découvrir un passage au Nord-Ouest, Histoire des Guerres du Brésil, par JEAN NIEUHOFF ; Voyage d'ABEL TASMAN pour la découverte des Pays baignés par la Mer du Sud ; Description des Côtes de Malabat & de Coromandel, & de l'Isle de Ceylan, par PHILIPPE BALDOBUS. 7, 8, 9, Voyage au Nord de l'Europe ; Mémoi-

re sur la Russie; Voyage autour du Monde, par DAMPIER; Description de l'Isthme de l'Amérique, par LIONEL WAFER; Voyage autour du Monde, par FRANÇOIS GEMELLI. 10, 11, 12, Voyage de MARTIN à St. Kilda, la plus éloignée des Isles Occidentales de l'Ecosse; Voyage autour du Monde, par WOODES ROGERS; Voyage dans l'Amérique Méridionale, par Don GEORGES JUAN & Don ANTONIO DE ULLOA; Découvertes des Russes sur la côte de l'Amérique, dans la partie du Nord-Ouest; Voyage autour du Monde, par GEORGE ANSON; Entreprise des Anglois contre Carthagène, dans les Indes Occidentales, en 1741; Voyage d'ELLIS; pour découvrir au Nord-Ouest un passage dans la mer du Sud; Naufrage du DODDINGTON, Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales d'Angleterre. On voit combien cette Collection doit être à la fois instructive, amusante, variée, remplie.

LUCIE & MELANIE ou les deux sœurs généreuses, Anecdote historique, par M. d'ARNAUD avec cette épigraphe.

La vertu qui combat brille dans tout son jour,
Et son effort suprême est de vaincre l'amour.

A Paris, chez LESCLAPART Libraire, quai de Gèvres; la Veuve DUCHESNE Libraire, rue St. Jacques 1767, avec approbation & permission, brochure in-8^{vo} de 50 pages ornée de gravures & très bien imprimée; prix 36 sols. Deux Sœurs unies par une tendresse réciproque se confioient jusqu'à ces bagatelles qui cessent de l'être pour des ames neuves dont la sensibilité n'attend que le premier objet pour se déterminer. Toutes deux aiment en secret le Comte d'ESTIVAL, & la dissimulation naît au même instant que la tendresse. MELANIE fut la première à s'appercevoir que LUCIE n'étoit plus la même à son égard; ces deux Sœurs rivales perdirent bientôt la paix de deux cœurs que l'amitié réunissoit encore plus que les nœuds du sang. Le Comte d'ESTIVAL étoit pressé par son père d'épouser LUCIE l'ainée des deux sœurs, mais l'amour lui parloit pour MELANIE la plus jeune; & il ne balançoit pas à sacrifier les intérêts de sa fortune aux intérêts de son inclination. MELANIE de son côté n'osoit écouter son penchant pour le Comte. Enfin partagée entre son amant & sa sœur, succombant sous une passion qu'elle s'efforçoit inutilement de subjuguier, elle tomba malade, & sa

maladie devint dangereuse. Elle fait à sa sœur la confiance de sa passion, mais c'est pour lui en faire aussitôt le sacrifice; cet aveu, cette générosité causent les plus affreuses révolutions dans l'ame de LUCIE. Ces deux sœurs ont ensemble un combat de sentimens; MELANIE revient à la vie; cependant sa passion prenoit tous les jours de nouvelles forces, elle fuyoit d'ESTIVAL, & ne put éviter que cet amant lui fit la déclaration la plus tendre; MELANIE eut la force de lui répondre, vous avez offert vôtres main à ma sœur, vos soins l'ont touchée; vous devez l'aimer, c'est LUCIE seule qui doit être vôtres épouse. Elle s'échappe aussitôt, laissant d'ESTIVAL, cet amant trop adoré en proie à sa douleur, & se livrant elle-même à son chagrin. Ainsi l'amour tourmentoit cruellement le Comte & les deux sœurs. MELANIE se retire en secret dans un Couvent, renonce au monde, & donne son bien à sa sœur. Le père du Comte d'ESTIVAL le force d'épouser LUCIE; & le fils par obéissance renonce au bonheur de posséder son amante. La nouvelle de ce mariage accable MELANIE. Cette amante furieuse se livre au chagrin. Le bonheur

de LUCIE en est troublé, mais elle est réduite au désespoir par une lettre de son mari qui lui découvre qu'elle a une rivale aimée, elle ne sçait encore quelle est cette rivale, elle se jette aux piés de son époux, lui arrache son fatal secret, elle tombe dans une tristesse affreuse, & meurt. D'ESTIVAL est lui-même prêt de voir finir une vie déchirée par tous les traits de l'amour, & du malheur. On apprend la retraite jusqu'alors ignorée de MELANIE. L'amant & son père, & celui de MELANIE volent à son Couvent, elle venoit de prononcer ses vœux. D'ESTIVAL perdant tout espoir cesse de vivre; il avoit ordonné ce qui fut exécuté après sa mort. On apporte une boete à l'infortunée MELANIE, elle l'ouvre. Ce billet s'offre à ses yeux.

„ *Voilà ce cœur qui vous a adorée, &*
 „ *qui n'a respiré que pour vous, lui refu-*
 „ *rez-vous vos larmes!*

„ Le cœur d'ESTIVAL, s'écrie MELANIE!
 „ elle perd l'usage de la voix, des
 „ sens, on la transporte dans son lit, &
 „ elle expire peu de jours après n'ayant
 „ pû prononcer que ces mots, ô d'ESTIVAL!
 „ ô mon Dieu!

L'esquisse légère de cette nouvelle sus-

fit pour faire connoître combien elle doit intéresser lorsqu'elle est animée par les couleurs vives, & par la touche brillante & pittoresque propres à M. d'ARNAUD. On a vu dans les *Mémoires de Mademoiselle de VALCOURT*, un fond à peu-près semblable, traité plus en grand & avec une simplicité touchante. Ce nouveau tableau présente d'autres situations, & une composition différente qui font honneur au génie & aux talens de l'estimable Auteur dont nous avons déjà plusieurs excellentes productions dans le même genre d'imagination & de morale. Il promet une suite de ces Anecdotes historiques.

METHODE pour faire promptement des progrès dans les Sciences & dans les Arts, par M. VALLET, Lieutenant général de Police. „ Les caractères de l'alphabet, paroissent inutiles; mais si l'on combine „ les lettres, alors on est étonné de voir „ quelles deviennent les élémens des mots „ & la représentation de nos pensées.

(BACON dans la distribution de son ouvrage 1767.) A Grenoble, chez la Veuve d'ANDRE' FAURE. On en trouve des exemplaires à Paris, chez LACOMBE

Libraire, quai de Conti, brochure de 156 pages.

L'Auteur entreprend de montrer dans ce petit traité 1°. quelle est la méthode d'observer les objets l'un après l'autre, c'est à-dire, d'analyser ou d'anatomiser un sujet. 2°. De faire voir quel est l'art d'assembler, d'unir les parties deux à deux, trois à trois, ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait épuisé toutes les manières possibles de les considérer pour en former de nouveaux produits ou résultats.

Dans ce petit Livre, dit il, les Demoiselles apprendront l'art de varier la combinaison des jeux, des ris, des graces; tandis que le sçavant employera les mêmes tables d'analyses & de combinaisons aux principes fondamentaux de la morale & du gouvernement; en un mot au détail des Arts & des Sciences.

L'Auteur donne, en se jouant, des préceptes utiles, & il amuse en instruisant.

L'ESPRIT DE SAURIN: *Ouvrage utile à toutes les familles Chrétiennes*: 2. Tom. in 12. Lausanne chez HEUBACH 1767. Cet ouvrage contient la Doctrine Evangelique développée par M. SAURIN dans ses **Ouvrages.**

vrages. Le nom de l'Auteur suffit pour faire l'éloge de la substance de l'Ouvrage. L'Editeur de son coté a rangé les pensées de l'Auteur dans un très bel ordre, on auroit de la peine à s'apercevoir que l'ouvrage est une compilation de pensées détachées. Nous trouvons en effet que ce livre, comme le titre le dit, est vraiment très utile à toutes les familles Chrétiennes.

TOINON & TOINETTE, Comédie en deux Actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 20 Juin 1767: Le prix est de 24 sols avec les airs notés. A Paris, chez la Veuve DUCHESNE, rue St. Jacques; on en trouve aussi des exemplaires chez LACOMBE Libraire, Quai de Conty. Le public prend de plus en plus plaisir à voir représenter cette petite comédie, & n'aura pas moins de satisfaction à la lire; on y trouve de la gaieté, de l'intérêt, de l'action. Nous nous contenterons de citer les couplets suivants qui contiennent un tableau charmant des plaisirs d'un bon Père de Famille.

Avec une Epouse chérie
On est heureux soir & matin ,
Pour couler doucement la vie ,
Beaucoup d'amour , un peu de vin ,
De la gaité , point d'opulence ,
Peu de desirs , point de regrets ,
Tranquille au sein de l'innocence ,
On est heureux à peu de frais.

Si quelqu'affaire hors de la ville
Me retient un jour seulement ,
A mon retour , de ma famille
Que j'éprouve d'empressement !
Sur mes genoux l'un me caresse ,
L'autre s'empare de ma main ,
Et mon Epouse avec tendresse
Presse mon cœur contre son sein.

Enfin une main qui m'est chère
Me sert un repas sans apprêts.
Tour à tour dans le même verre
Chacun de nous boit du vin frais.
D'un plaisir pur , inaltérable ,
Nous goûtons le charme divin ;
Et l'Amour avec nous à table
De ce repas fait un festin.

HISTOIRE naturelle de l'homme, considéré dans l'état de maladie ; ou, la Médecine rappelée à sa première simplicité, par M. CLERC, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne ; & de l'Hetman des Cosaques, Membre de l'Académie Royale des Sciences de St. Petersbourg, &c.

Utinam præsentibus & posteris !

Deux Volumes grand in 8vo reliés 9 l.
A Paris, chez LACOMBE Libraire, quai de Conti 1767, avec approbation & privilège du Roi. Voici un bon ouvrage, excellent si l'Auteur remplit ce qu'il promet. Il nous a paru du moins que M. CLERC employe les voyes les plus propres à le conduire à son but, il remonte à l'origine de la Médecine pour en suivre les progrès depuis HIPPOCRATE jusqu'à nous, il indique les causes qui font tomber le crédit de l'art au lieu de l'élever ; il expose les moyens dont la nature se sert pour la conservation des Individus ; il fait voir qu'il n'est pas impossible de rendre l'art de guérir plus simple, plus court, plus salutaire, & nous croyons pouvoir dire avec le Censeur de ce Livre que les vues neuves de

l'Auteur, la vérité des principes qu'il établit, les doutes fondés, les réflexions judicieuses, & surtout les observations intéressantes qui font le fruit des voyages qu'il a faits, suivant le conseil d'HIPPOCRATE, en différentes parties du monde, rendront cet ouvrage également utile aux Elèves & aux Maîtres de l'art. Nous pouvons ajouter que l'intérêt des choses & l'agrément du style en rendent la lecture instructive & amusante.

OEUVRÉS *Dramatiques ou diverses Pièces de Théâtre & de Société, avec des Observations Critiques & Littéraires, par M. MARTIN de l'Académie de Marseille & de la Société Royale de Nanci, Censeur Royal & de la Police &c. Vol. in-8vo. broché 2 liv. A Paris chez LACOMBE Libraire, quai de Conti.* Les Pièces contenues dans ce Recueil sont JULIE ou le TRIOMPHE DE L'AMITIE, Comédie en trois actes, & en prose; LA FLEUR d'AGATHON, Drama en un acte en prose; *Il Fior d'Agazione*, ou Extrait de la pièce Italienne; FEDERIC ou L'ISLE INCONNUE, Pièce Héroïque en cinq actes en vers; L'AMANTE INGÈNE, Comédie en un acte, en prose; L'AMANT HEUREUX PAR UN MENSONGE,

Farce en un acte en prose, avec des notes & des observations critiques & Littéraires sur chacune de ces pièces. Un stile naturel, un Dialogue animé, des situations intéressantes, une intrigue bien conduite, des caractères soutenus, la morale & la vertu en action font le mérite de ces Drames. L'Auteur juge son propre ouvrage toujours en homme de goût, & très souvent en critique trop sévère. Il y a beaucoup à profiter pour la connoissance de l'art dramatique, dans les observations qui font une partie essentielle de ce Recueil.

LES deux Amis, avec cette Epigraphe:

Dans la fiction, dans l'erreur,
 J'ai puisé le portrait d'une amitié sincère.
 Au moins si c'est une chimère
 C'est la chimère d'un bon cœur.

A Amsterdam, & se trouve à Paris,
 chez RIVIERE Libraire, Pont au Change,
 à la Harpe 1767. „ Les Romans, dit l'Au-
 „ teur, sont dans la Littérature, à peu
 „ près ce que sont dans le commerce les
 „ petites pièces de monnoie; ils abondent,
 „ circulent & sont méprisés. Nécessaires,

25 en quelque façon, dans la Société, ils
 26 servent aux femmes de contenance, &
 27 d'occupation aux désœuvrés. On s'en-
 28 nuie en les lisant; mais tout bien con-
 29 sidéré, il vaut mieux s'ennuyer à lire
 30 qu'à ne rien faire. 31 Il convient cepen-
 dant, qu'il y a, même parmi nous, des
 Romans qui ne sont ni futiles ni ennuyeux.
 Celui-ci peut en fournir une nouvelle
 preuve; on y trouve des situations, de
 l'intérêt, du style & des mœurs.

2.

M. PAUCTON a fait exécuter au Col-
 lège du Plessis-Sorbonne, où il demeure,
 une Vis d'Archimède. Depuis long-tems
 il a travaillé à la recherche de la théorie
 de cette Machine. La construction qu'il
 en donne est très-simple & très-facile.
 L'exécution & l'expérience ont parfaite-
 ment confirmé la bonté de la théorie, &
 l'exaétitude du calcul qui détermine la
 quantité d'eau que fournit la Vis par cha-
 que circonvension. En voici un tarif sous
 trois inclinaisons différentes 45° , 55° ,
 & $63^{\circ} \frac{1}{2}$. La première colonne à gauche
 indique en pieds la grandeur du diamètre
 total de la Machine; les trois autres co-
 lonnes expriment en livres le produit de
 l'eau à chaque tour.

Diamètres en pieds.	Sous l'inclin. de 45 degrés.	Sous l'in de 55. d.	Sous l'in. de 63 $\frac{1}{2}$ d.
$\frac{1}{2}$ 1	$\frac{1}{2}$ liv. 6	1 liv. 8	1 $\frac{1}{2}$ liv. 11
$1\frac{1}{2}$ 2	18 43	27 64	36 86
$2\frac{1}{2}$ 3	85 146	125 216	168 290
$3\frac{1}{2}$ 4	232 336	343 512	460 686

On voit à l'inspection seule de cette Table, que M. PAUCTON fait produire à la Vis d'Archimède six ou sept fois autant d'eau qu'elle avoit coutume d'en donner auparavant. La quantité d'eau fournie par la Vis, sera même toujours plus grande qu'on ne l'annonce ici, & indépendamment de l'espace occupé par l'épaisseur des parois du tube hélice.

Dans un Mémoire que M. PAUCTON a dressé de la théorie de la Vis d'Archimède, il prétend démontrer que l'eau ne monte point en descendant dans le tube, comme on l'a cru jusqu'aujourd'hui; mais qu'elle

sy élève par une force qui participe du treuil ou cabestan, du plan incliné & du coin.

Cette observation, ou plutôt cette découverte, mérite l'attention des Physiciens & des Mécaniciens, ils en pourront tirer de nouvelles loix dans la théorie, & de nouveaux avantages dans la pratique.

3.

L'UN des plus grands & des plus utiles projets que l'on ait formés de notre tems, est sans contredit celui dont M. DEPARCIEUX de l'Académie Royale des Sciences s'occupe depuis plusieurs années. L'objet en est, comme l'on sçait, d'amener dans tous les quartiers de Paris une abondance d'eau salubre, & toujours propre; toujours prête à fournir non-seulement aux besoins ordinaires de la vie, mais même au nettoyement des rues, & à l'extinction des incendies.

Pour rendre un service si important à la Capitale du Royaume, il falloit en étudier soigneusement tous les environs pour y découvrir une rivière dont l'eau fut de bonne qualité, d'un volume suffisant, & située dans un terrain assez élevé

pour que sa pente naturelle pût la conduire dans les quartiers les plus élevés de cette grande Ville, sans aucun attirail de Machines, qui donneroient toujours beaucoup moins d'eau & entraineroient des dépenses éternelles.

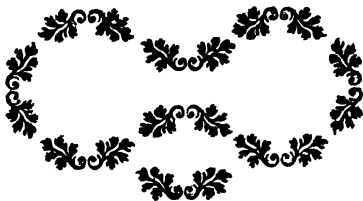
Dans un premier Mémoire que ce Sçavant a publié sur cet objet, il a fait voir que la rivière d'Yvette remplit toutes ces conditions, qu'elle est la seule qui puisse les remplir, & qu'étant prise à Vaugien, à sept lieues de Paris, elle peut aisément arriver à l'endroit le plus commode pour sa distribution dans tous les quartiers. Mais l'intérêt public rencontre souvent un ennemi redoutable dans l'intérêt particulier. Une Compagnie a proposé d'établir des Pompes à feu à la Garre, ou à la pointe de l'Isle St. Louis, pour fournir Paris d'eau, moyennant une taxe annuelle, perpétuelle & privilégiée sur les maisons de Paris, & il s'est trouvé entre les mains des Magistrats un Mémoire où la qualité de l'eau de l'Yvette est déprimée, sous prétexte de sa faveur marécageuse.

MM. HELLOT & MACQUER, qui l'avoient examinée & analysée, avoient détruit d'avance les inductions qu'on auroit pu tirer contre sa qualité, en faisant voir que ce goût de marais est commun à tou-

tes les moyennes & petites rivières, même aux grandes lorsqu'elles sont basses, & qu'il se perd aussitôt que les eaux coulent dans des canaux propres, où elles ne peuvent rien prendre. Mais pour détruire le préjugé de la manière la plus authentique, M. DEPARCIEUX s'est adressé à la Faculté de Médecine, qui s'y est prêtée avec toute la vivacité du zèle qu'on lui connoit pour le bien public. Les Commissaires qu'elle avoit nommés n'ont épargné ni tems, ni peines, ni dépenses pour faire en grand l'examen & l'analyse de l'eau de l'Yvette & sa comparaison avec les meilleures eaux connues.

M. DEPARCIEUX dans un second Mémoire, qui vient d'être imprimé à l'Imprimerie Royale, rend compte avec actions de grâces de ce grand travail, d'où il résulte que l'eau de l'Yvette s'est trouvée dans toutes les épreuves, par les résidus & par les Aréomètres, la plus légère & la plus pure après celle de la Seine prise au-dessus de Paris. „ Si j'ai été af-
 „ fez heureux, dit-il, pour que mon pro-
 „ jet ait mérité l'approbation publique,
 „ j'ai dû en prendre la défense; puisse-t-
 „ elle aussi être favorablement reçue! Il ne me
 „ restera à desirer, pour être au comble
 „ de mes vœux, que de voir un jour

L'eau de l'Yvette arriver à la Porte St
 Michel. „ Tous les bons Citoyens font
 le même vœu, & ils espèrent de le voir
 rempli. Montpellier, Dieppe, Carcaffor-
 ne, &c. viennent de se procurer à grands
 frais des eaux abondantes & salubres; la
 Capitale resteroit-elle privée d'un si grand
 avantage? Il lui est d'autant plus facile de
 se le procurer, que l'Auteur de ce projet
 patriotique est vivant, & qu'il offre d'y
 donner tous ses soins sans aucune espèce
 d'intérêt, sans demander même aucun rem-
 boursement de ses dépenses.





LES EPOUX AMANS, *sur l'air*: Mon-
seigneur, vous ne voyez rien.

ZÉLIS trouve un fidèle amant

Dans les bras d'un époux qu'elle aime ;

Et *Lindor*, toujours plus charmant,

Desire au sein du bonheur même.

Quand le devoir est un plaisir,

On est toujours sûr de jouir.

L'hymen est heureux,

Quand l'amour en serre les nœuds.

Met il un bouquet sur le sein

De sa maîtresse qui l'embrasse,

Il brûle & l'arrache soudain,

Et par un baiser le remplace.

Lui seul il veut un sort si doux ;

L'amant tendre est toujours jaloux.

L'hymen, &c.

Lorsque dans leurs chants amoureux

Les oiseaux peignent leurs tendresse,

Zélin dit : ah, qu'ils sont heureux !

Ils me retracent mon yvresse.

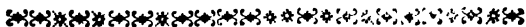
Mais non, leurs feux les plus ardents

N'expriment pas ce que je sens.

L'hymen est heureux, &c.

Comment ne verroit-elle pas
 Son époux l'adorer sans cesse ?
 Le cœur qu'attirent les appas
 Est retenu par la sagesse.
 La sagesse qui fait charmer
 Est sœur du Dieu qui fait aimer.
 L'hymen est heureux , &c.

L'amour est un enfant badin ,
 Il faut bien que l'hymen le guide ;
 L'hymen est quelquefois chagrin ,
 Il faut que l'amour le déride.
 C'est l'art de marier les fleurs
 Qui rend plus vives leurs couleurs.
 L'hymen est heureux
 Quand l'amour en ferre les nœuds.



E N I G M E.

Je suis un bien inestimable ,
 Qui ne paroît pas desirable
 A ceux qui ne m'ont pas reçu ,
 Ni même à ceux qui m'ont perdu.



ENIGME LOGOGRYPHE.

Nous sommes plusieurs; Demoiselles
 Qui rimons a ce premier vers ;
 Cinq filles bien d'accord entrelles ,
 D'étonnement fraperoient l'univers ;
 Aussi ne le sommes nous gueres ;
 Ce qui suit vous le fera voir ,
 Car si l'une veut blanc , deux autres veulent noir
 Pour contrequerer la première
 Une autre verd , le brun aussi
 Par la cinquième est choisi ,
 Mais sans doute feu nôtre père ,
 Voulut en nous formant ainsi
 Nous faire distinguer en nôtre caractère.
 Malgré nôtre défunion
 Trois de nous gardons la maison
 Et nos sœurs au bout de la rue
 Sans cesse font le pied de grue.
 Nous n'en dirons pas la raison ,
 Car trop jaser , n'est ici de raison ;
 En un mot pour nous voir ensemble
 En Touraine allez nous chercher
 Ou bien tachez de rassembler
 Le genre d'animal qui toutes nous rassemble.



A V I S.

ON pourra avoir chez M. KÖHLY Directeur des Postes à Bienne des Plans & Billets de la seconde Loterie en faveur de la maison des Orphelins de la Ville de Lucerne accordée & privilégiée par la Souveraineté du Canton. Elle consiste en 8000 Billets & 5000 prix qui font fl. 70000 divisés en quatre Classes ; le tirage de la première Classe commencera le 12 Octobre ; la mise est un florin d'Empire, dans la seconde Classe fl. 2 ; dans la troisième fl. 3, dans la quatrième fl. 4. On peut payer pour toutes les Classes à la fois, le Louis neuf à fl. 10. Les Plans auxquels on renvoie, donneront un plus ample éclaircissement aux curieux de cette Loterie, on prie d'affranchir les argents & les lettres.

Le mot de l'Enigme du mois de Juin est *Galère*, celui du Logogryphe est *botteille*, dans le quel on trouve, *ouie*, *Elie Tobie*, *bol*, *été*, *vie*. *bout*, *botlet*, *elle*, *le*, *belle*, *bête*, *vice*, *bille*, *boule*, *bile*, *Eole*, *aillet*, *œil*, *lot*.



S UITE des Remarques sur le Dictionnaire Philosophique.	Page. 3
3 ^{me} Mémoire, sur les Gouvernemens qui doivent leur origine aux Principes Religieux.	22
Suite de la Description de Kamtschatka : 4 ^{me} & dernière Partie.	45
Lettre aux Editeurs.	51
Préface à la tête de la 5 ^{me} Edition Italienne du Traité des Délits & des Peines.	60
Du Passage par le Nord aux Indes Orientales & Occidentales.	70
Lettres de M. Everard.	82
Annonces de Livres & Avis Divers.	88
Les Epoux Amans.	108
Enigme & Enigme Logogryphe.	110
Avis.	111